



275 **DQ7.1.8**
Projet d'aménagement du parc éolien
Monterégie

6211-24-036

SYNTHÈSE DES CONNAISSANCES BIOLOGIQUES Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno - Phase de consolidation

pour diffusion



Par



Fondation du Mont
Saint-Bruno

Mars 2010

RÉALISATION

Promoteurs du projet



Fondation du Mont
Saint-Bruno



Équipe de travail

Karine Lehoux, chargée de projets : coordination, gestion du projet, caractérisation de terrain et analyse
Romy Bazo, chargée de projets : coordination et gestion du projet
Amélie Lafrance, biologiste : caractérisation de terrain, saisie de données, analyse et rédaction
Émilie Roy, technicienne en inventaires biologiques : caractérisation de terrain et saisie de données
Majorie Poirier, technicienne en inventaires biologiques : caractérisation de terrain et saisie de données
Yulie Truong, technicienne en inventaires biologiques : caractérisation de terrain et saisie de données
Carl Thériault, technicien forestier : caractérisation de terrain et saisie de données
Nicolas Delffon, géomaticien
Frédéric Minelli, géomaticien

Spécialistes ayant participé aux travaux terrain ou à leur planification

Amphibia-Nature, herpétologistes consultants
André Nault, Biodôme de Montréal
Arold Lavoie, botaniste consultant
François Morneau, ornithologue consultant
Normand Villeneuve, Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, MRNF
Pierre Petitclerc, Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, MRNF
Rémi Duhamel et Julie McDuff, Envirotel 3000 inc.
Tommy Montpetit, Centre d'information en Environnement de Longueuil (CIEL)

Partenaires financiers

Ce projet a été subventionné par le Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril et Horizons sciences d'Environnement Canada, le Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-Volet II du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, la Fondation de la faune du Québec, le programme Partenaire pour la nature du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Emploi été Canada et le Fonds de développement régional de la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est.

Comment citer ce document :

Fondation du Mont-Saint-Bruno et Nature-Action Québec. 2010. *Synthèse des connaissances biologiques du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno*. Rapport final - Phase de consolidation. 60 pages

Mots-clés : avifaune, caractérisation, corridor forestier, écosystème forestier exceptionnel, espèce à statut précaire, flore, fonge, herpétofaune, inventaire, mammifères, Montérégie, mont Saint-Bruno.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
AIRE D'ÉTUDE	6
1.1. Secteurs prioritaires.....	6
1.2. Bois et corridors forestiers métropolitains	10
2. DÉMARCHE GÉNÉRALE	13
3. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES AUX MILIEUX NATURELS	15
3.1. Écosystèmes forestiers exceptionnels	15
3.1.1. Portrait des EFE sur le territoire	15
3.1.2. Démarches et résultats pour l'année 2009.....	16
3.2. Milieux humides.....	16
3.2.1. Cartographie des milieux humides	16
3.2.2. Portrait des milieux humides sur le territoire	17
3.2.3. Démarches et résultats pour l'année 2009.....	19
3.3. Caractérisation écologique	20
3.3.1. Caractérisation externe	20
3.3.2. Caractérisation réalisée par NAQ.....	20
3.3.3. Démarches et résultats pour l'année 2009.....	21
4. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES À LA FLORE ET LA FONGE	23
4.1. Espèces végétales à statut précaire.....	23
4.1.1. Inventaires floristiques réalisés par NAQ	23
4.1.2. Démarches et résultats pour l'année 2009.....	23
4.2. Espèces fongiques rares.....	24
5. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES À LA FAUNE	25
5.1. Habitats fauniques.....	25
5.2. Herpétofaune.....	25
5.2.1. Inventaires herpétofauniques externes	25
5.2.2. Inventaires herpétofauniques réalisés par NAQ.....	26
5.2.3. Démarches et résultats pour l'année 2009.....	27
5.3. Avifaune	27
5.3.1. Inventaires ornithologiques externes.....	27
5.3.2. Inventaires ornithologiques réalisés par NAQ	27
5.3.3. Démarches et résultats pour l'année 2009.....	28
5.4. Mammifères.....	35
5.4.1. Inventaires de mammifères externes	35
5.4.2. Démarches et résultats pour l'année 2009.....	35
5.5. Poissons.....	36
6. ÉVALUATION DES BESOINS ULTÉRIEURS D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES	37
6.1. Connaissances biologiques.....	37

6.1.1. Caractérisation écologique.....	37
6.1.2. Milieux humides.....	37
6.1.3. Flore.....	38
6.1.4. Herpétofaune.....	38
6.1.5. Avifaune.....	38
6.1.6. Mammifères.....	39
6.1.7. Autres connaissances biologiques.....	39
6.2. Connaissances sur les usagers et usages.....	39
CONCLUSION.....	40
RÉFÉRENCES.....	41
ANNEXES.....	46

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1. Carte de localisation des bois et corridors forestiers métropolitains d'intérêt de la CMM.....	47
ANNEXE 2. Espèces floristiques à statut précaire présentes dans le Corridor forestier.....	48
ANNEXE 3. Espèces fongiques rares présentes dans le parc national du Mont-Saint-Bruno.....	50
ANNEXE 4. Espèces d'amphibiens et de reptiles présentes dans le Corridor forestier.....	51
ANNEXE 5. Espèces aviaires présentes dans le Corridor forestier.....	52
ANNEXE 6. Espèces de mammifères présentes dans le Corridor forestier.....	58
ANNEXE 7. Espèces de poissons présentes dans le Corridor forestier.....	59
ANNEXE 8. Définitions des codes utilisés pour déterminer le statut de l'espèce et l'abondance relative des oiseaux du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante.....	60

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno et de ses milieux naturels.....	4
Figure 2 : Priorisation des interventions en matière de conservation et d'intendance.....	12
Figure 3 : Répartition des différents types de milieux humides du Corridor forestier.....	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Espèces aviaires d'intérêt pour la conservation.....	30
--	----

INTRODUCTION

État de la situation

Le sud du Québec est situé dans la région où l'on retrouve la plus grande diversité biologique du Québec, soit le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. Ce domaine, qui couvre le sud-ouest du Québec, bénéficie du climat le plus clément de la province. Associé aux sols riches, aux milieux humides et à la présence des collines montérégiennes, ce territoire agroforestier offre une grande diversité d'habitats favorables pour la faune et la flore. D'ailleurs, il renferme plusieurs espèces floristiques qui sont à la limite septentrionale de leur aire de distribution.

La Montérégie représente le plus important bastion de la biodiversité au Québec et c'est aussi celui sur lequel s'exercent les plus grandes pressions de développements résidentiel et agricole. Selon un rapport de l'Agence forestière de la Montérégie (2004), entre 1999 et 2002, près de 12 500 hectares de forêts ont disparu en Montérégie. Le couvert forestier s'établirait maintenant à environ 28% du territoire (GéoMont 2005). Or, des études menées par le Service canadien de la faune et Environnement Canada démontrent que lorsque l'on passe sous le seuil de 50% de couvert forestier dans un territoire, on peut considérer qu'il y a fragmentation des habitats forestiers. De plus, il est généralement démontré que sous 30% de couvert forestier, il y a des pertes significatives de la biodiversité et des dangers réels pour les populations fauniques et floristiques. Les principales pressions qui menacent l'intégrité écologique du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno découlent du développement agricole, urbain et industriel.

Pour qu'un corridor forestier puisse être profitable au point de vue écologique et ainsi, accomplir diverses fonctions écologiques, ce dernier doit avoir une largeur minimale qui varie en fonction de l'espèce. Afin de répondre aux exigences vitales de la majorité des espèces, le Service canadien de la faune d'Environnement Canada recommande une largeur minimale de 900 mètres et des interruptions qui ne dépassent pas 200 mètres (Duchesne et al. 1999). Le tracé du Corridor qui apparaît à la Figure 1 est basé sur ce concept.

Le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno

Le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, localisé sur la rive-sud de Montréal, s'étend sur plus de 40 km et renferme 18 465 hectares de milieux naturels. Le projet du Corridor forestier vise à protéger l'intégrité de ces milieux naturels d'importance qui forment des liens écologiques de part et d'autre du mont Saint-Bruno.

À certains endroits, le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a une largeur supérieure à 900 mètres. Le projet entend maintenir la totalité des milieux naturels adjacents ou circonscrits dans les limites du Corridor. Aux endroits où il s'avère d'une largeur inférieure à 900 mètres, notamment aux limites de la Ville de

Carignan et de l'Agglomération de Longueuil, la succession végétale à l'intérieur des friches et des travaux de reboisement pourraient permettre d'atteindre cette largeur minimale.

Par ailleurs, plusieurs interruptions supérieures à 200 mètres sont observées au sein du Corridor forestier, par exemple au niveau de l'autoroute 20, de la route 116 et de la portion joignant le Bois du Fer-à-Cheval au Boisé de Boucherville. Considérant la nature des interruptions (infrastructures routières, quartiers résidentiels et champs agricoles), le projet prévoit suggérer aux municipalités concernées des mesures pour réduire l'impact de ces interruptions sur le Corridor forestier.

Plusieurs espèces d'intérêt et à statut précaire sont présentes sur le territoire et sont menacées par la perte d'habitat. Pour la majorité des espèces, tout statut confondu, la présence d'un corridor forestier est un facteur important pour le maintien de leurs populations. Un corridor forestier, par la diversité des écosystèmes qui le composent, joue plusieurs rôles :

- assure aux espèces des aires de reproduction, d'alimentation, de repos et d'abri;
- permet les échanges génétiques entre les populations;
- permet aux espèces de recoloniser des endroits d'où elles avaient disparu.

Historique du projet

Née du désir de protéger un des derniers refuges naturels de la faune et de la flore indigène situés près de Montréal, la Fondation du Mont-Saint-Bruno (FMSB) a été instituée en 1996. Elle a été la première corporation québécoise créée pour assurer la pérennité d'un parc de conservation.

En 2004, un partenariat a été établi entre la FMSB et Nature-Action Québec (NAQ) afin de relancer et élargir les activités de protection de la Fondation. Ce partenariat a permis le développement et la mise en œuvre des trois premières phases du projet de « Protection et mise en valeur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno ».

Sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, la FMSB vise à : assurer la conservation et la protection des milieux naturels, promouvoir et préserver le caractère culturel (historique et patrimonial) du mont Saint-Bruno, encourager les recherches et les études académiques, scientifiques et artistiques, promouvoir des services accessibles au public et compatibles avec une vocation de conservation et soustraire des milieux naturels du développement urbain.

Depuis 2005, Nature-Action Québec et la Fondation du Mont-Saint-Bruno, en collaboration avec divers spécialistes, ont réalisé des inventaires biologiques spécialisés et des caractérisations écologiques

permettant la découverte de plusieurs habitats fauniques et écosystèmes forestiers exceptionnels. De plus, les deux partenaires ont organisé des activités de sensibilisation, produit des bulletins d'information et rencontré un nombre considérable de propriétaires pour les informer des richesses présentes sur leurs terrains. Les activités d'intendance réalisées dans le cadre du projet ont permis de conclure plusieurs ententes de conservation volontaires et même, d'acquérir des milieux naturels à des fins de conservation à perpétuité.

Présentation des objectifs du projet

Le projet de Protection et mise en valeur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno vise globalement à protéger et à mettre en valeur l'intégrité des boisés et des milieux naturels d'importance qui forment des liens écologiques de part et d'autre du mont Saint-Bruno, de manière à contrer la perte et la fragmentation de l'habitat de plusieurs espèces fauniques et floristiques. Plusieurs objectifs spécifiques ont été fixés afin d'atteindre ces cibles générales :

- 1) Acquérir les connaissances biologiques et socio-économiques nécessaires à des prises de décisions éclairées en matière de protection des milieux naturels du Corridor forestier.
- 2) Identifier et cibler les habitats d'espèces en péril et d'intérêt ainsi que les secteurs prioritaires d'intervention.
- 3) Recourir à l'intendance privée comme approche de conservation volontaire auprès des propriétaires de sites de haute priorité de conservation.
- 4) Diffuser auprès du public et des différentes instances concernées des connaissances quant à l'existence, l'importance et le rôle des milieux naturels du Corridor forestier ainsi que les mesures pour en assurer leur protection.
- 5) Faire la promotion des saines pratiques d'intervention en forêt privée qui tiennent compte de l'ensemble des richesses naturelles des écosystèmes.
- 6) Accompagner les municipalités désirant concilier protection et mise en valeur de leurs milieux naturels.
- 7) Travailler de concert avec les différents intervenants déjà présents sur le territoire du projet.
- 8) Faire la diffusion du projet par le biais d'une campagne de sensibilisation et d'information.

Les activités proposées dans le projet visent à avoir un effet direct sur le maintien du couvert forestier, sur la protection et la mise en valeur des milieux naturels. Ainsi, la protection des habitats des espèces en péril et d'intérêt et l'atténuation des menaces auxquelles elles sont confrontées assurent le maintien des populations.

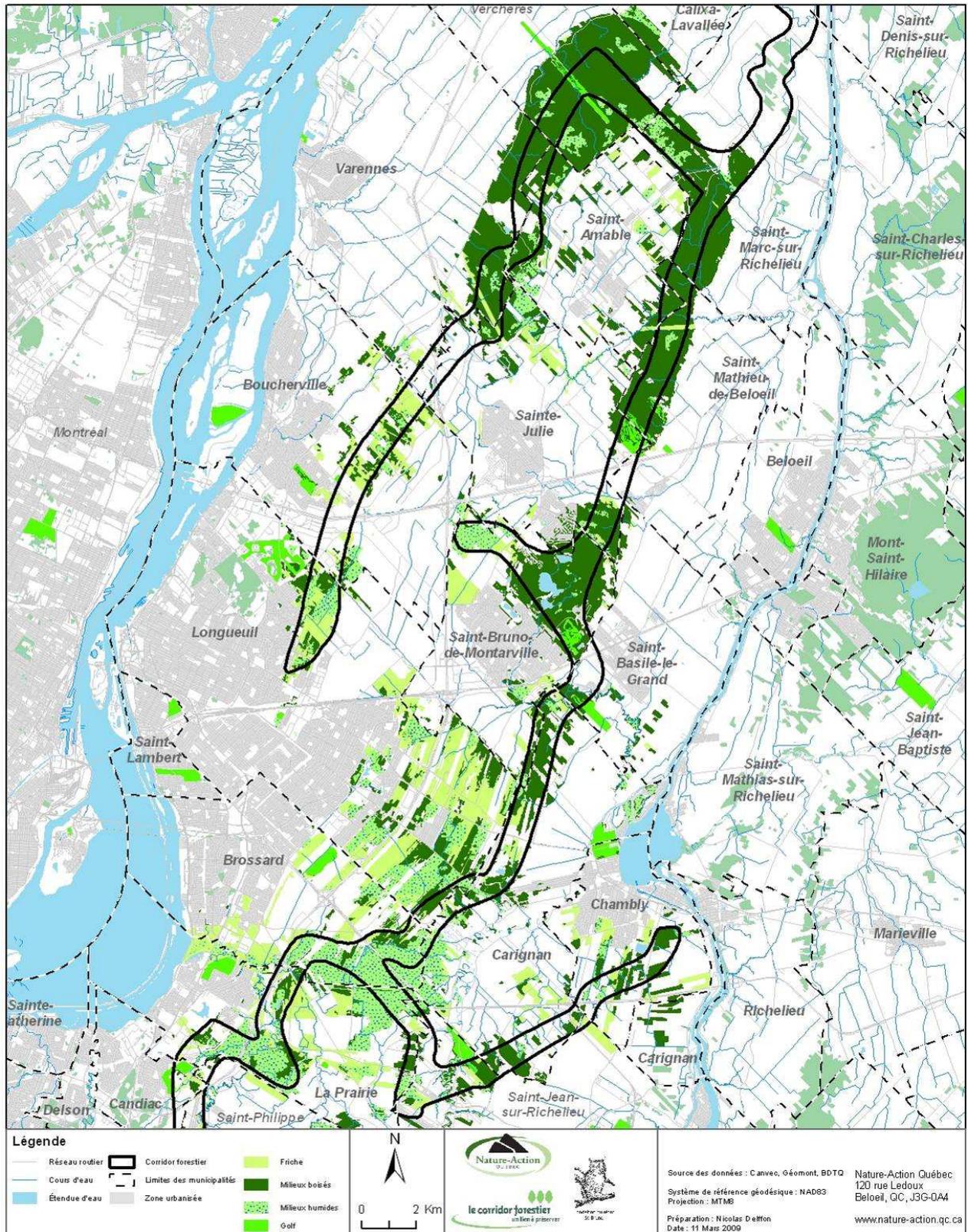


Figure 1 : Localisation du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno et de ses milieux naturels

Synthèse des connaissances biologiques

Le présent document permet de dresser le portrait actuel des connaissances biologiques pour le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno et ainsi, déterminer les zones sensibles où des actions d'intendance devront prioritairement être effectuées au cours des prochaines années.

Ce rapport synthèse se divise en sept grandes sections : la description de l'aire d'étude, la démarche générale des travaux d'inventaire et de caractérisation réalisés cette année, le regroupement des informations connues liées aux boisés, aux espèces végétales et aux espèces animales, l'évaluation des besoins ultérieurs d'acquisition de connaissances et la conclusion.

AIRE D'ÉTUDE

Le territoire du projet est situé dans la plaine des Basses-terres du Saint-Laurent, plus précisément dans la région administrative de la Montérégie. La zone d'étude fait entièrement partie du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. Les coordonnées géographiques approximatives sont : 45°45' latitude nord, 45°22' latitude sud, 73°27' longitude ouest et 73°14' longitude est. L'ensemble du territoire, essentiellement de tenure privée, dessine un grand corridor forestier plus ou moins continu, qui s'étend sur 40 km de Verchères à La Prairie et traverse les limites de cinq municipalités régionales de comté et 17 municipalités (Figure 1). Les différents types de milieux naturels présents sur le territoire du Corridor forestier sont approximativement représentés par : 22% de milieux humides, 23% de friches et de 55% de couvert forestier.

1.1. SECTEURS PRIORITAIRES

À des fins de priorisation des interventions du projet, sept secteurs ont été identifiés prioritaires à l'intérieur du territoire du Corridor forestier (voir Figure 2). Cette priorisation a été déterminée selon plusieurs facteurs comme la présence d'espèces à statut précaire, le niveau de collaboration du propriétaire, les opportunités financières, le milieu environnant, la présence de partenaires dans le milieu, les projets de développement ou le zonage entrent tous en ligne de compte pour établir ces priorités. Bien entendu, la protection de tous les milieux naturels présents à l'intérieur et en périphérie du Corridor forestier est importante.

Secteur du pourtour du Mont-Saint-Bruno

Il s'agit de la zone centrale du territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno, d'une superficie d'environ 1 343 hectares (incluant la superficie du parc), ce secteur est ceinturé par les autoroutes 20, 30 et la route 116. Cette colline montréalaise et ses terrains limitrophes sont occupés par le parc national du Mont-Saint-Bruno, par la Défense nationale et plusieurs propriétés privées dans les villes de Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Julie et Saint-Basile-le-Grand. En octobre 2009, la Communauté métropolitaine de Montréal a intégré le Bois de Sainte-Julie à la délimitation du Bois du mont Saint-Bruno (bois métropolitain d'intérêt de la CMM) en raison de sa grande valeur écologique. Des démarches de conservation sur 12 hectares du Bois de Sainte-Julie sont présentement en cours par Nature-Action Québec et la Ville de Sainte-Julie en collaboration avec le parc national du Mont-Saint-Bruno et la compagnie *Domaine des Hauts-Bois*. D'autres actions de conservation se poursuivront en 2010 sur le pourtour du mont Saint-Bruno et permettront la conservation de milieux naturels riches en biodiversité.

Secteur de la Tourbière de Saint-Bruno

La Tourbière de Saint-Bruno, se situe à l'intersection des autoroutes 20 et 30. D'une superficie approximative de 115 hectares, la plus grande partie de la tourbière se situe sur des lots publics. C'est le milieu naturel ayant reçu la plus haute cote dans l'étude de caractérisation des milieux humides de l'Agglomération de Longueuil réalisée par Alliance Environnement (GDG) inc. (2004). De plus, son identification de forêt périurbaine dans le schéma d'aménagement de l'Agglomération de Longueuil contribue à soutenir sa protection. Ce secteur se trouve principalement en zone agricole, donc est vulnérable aux activités de drainage en périphérie. Des démarches de conservation sont en cours avec les propriétaires et en concertation avec le parc national du Mont-Saint-Bruno et la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville. De plus, cette tourbière a été intégrée en 2009 à la limite du Bois du mont Saint-Bruno désigné bois métropolitain d'intérêt par la Communauté métropolitaine de Montréal en raison de sa grande valeur écologique.

Secteur du Bois du Fer-à-Cheval

Ce massif forestier, d'une superficie d'environ 6 362 hectares, est le plus grand sur le territoire couvert par le projet et l'un des plus grands en Montérégie. La Communauté métropolitaine de Montréal a défini en 2002 ce massif forestier comme bois métropolitain d'intérêt écologique. En 2009, ce bois fait toujours parti de la cartographie des bois et corridors forestiers d'intérêt métropolitain en raison de sa grande valeur écologique. Il est positionné au milieu de terres agricoles entre l'autoroute 30 et la rivière Richelieu. Il englobe une partie des municipalités de Calixa-Lavallée, Saint-Amable, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Sainte-Julie, Varennes et Verchères. Les peuplements forestiers d'intérieur sont principalement constitués de peuplements résineux et mixtes tandis que sur le pourtour du bois, on retrouve des peuplements de feuillus. Ce bois regroupe une grande concentration d'espèces à statut précaire associées à un habitat particulier ou à un grand domaine vital.

Dans le schéma d'aménagement de la MRC La Vallée-du-Richelieu, ce bois a une affectation de protection, dont la protection du couvert végétal. Puis, à l'intérieur du schéma d'aménagement de la MRC Lajemmerais le bois est présenté comme aire naturelle d'importance régionale et est divisé en trois types de zonage agricole, soit, agricole de récréation extensive, récréation intensive et industrielle. Peu urbanisé, le secteur est surtout utilisé pour la pratique d'activités acéricoles non commerciales, en plus de la présence de trois terrains de golf et une carrière en exploitation qui sectionne pratiquement en deux le Bois de Verchères. Notons également qu'un projet de développement de pipeline est prévu dans le secteur de Saint-Mathieu-de-Beloeil et de Saint-Amable. Plusieurs tracés préliminaires ont été envisagés dont celui de Saint-Amable. Ce tracé propose de longer l'emprise électrique qui traverse, d'est en ouest, le Bois du Fer-à-Cheval à la hauteur des municipalités de Saint-Mathieu-de-Beloeil et de Saint-Amable. Pour la réalisation des travaux, le déboisement de 1,4 ha au nord de l'emprise serait nécessaire.

Secteur du Boisé du Tremblay

D'une superficie d'environ 600 hectares, le Boisé du Tremblay est situé sur le territoire de l'Agglomération de Longueuil et fait parti de trois arrondissements : Vieux-Longueuil, Boucherville et Saint-Hubert. Ce magnifique milieu naturel est pratiquement l'un des derniers de cette taille à l'intérieur de l'Agglomération de Longueuil. Il s'agit d'un boisé faisant partie d'un corridor forestier métropolitain désigné par la Communauté métropolitaine de Montréal depuis octobre 2009. Actuellement, la portion située dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil fait face à des pressions éminentes de développement domiciliaire, principalement dans le secteur sud du boisé qui est zoné résidentiel dans le schéma d'aménagement de l'Agglomération de Longueuil. La portion du Boisé du Tremblay situé plus au nord est en majeure partie d'affectation agricole – forêt périurbaine ainsi que récréative et de protection, conférant à cette partie du boisé une certaine protection à court et moyen terme.

Le Boisé du Tremblay est composé d'une mosaïque d'habitat tels que des friches, des jeunes peuplements en pleine régénération, des marais et des marécages. Une portion du boisé se démarque par sa composition floristique de fin de succession et de milieux non-perturbés. Cette riche composition en habitats très variés favorise grandement l'établissement d'une faune abondante dans le Boisé du Tremblay. Notons la présence remarquable de la rainette faux-grillon de l'Ouest, une espèce désignée vulnérable au Québec et menacée par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Actuellement des démarches de désignation du Boisé du Tremblay (Longueuil) comme refuge faunique sont en cours. Toutefois, les limites du refuge ne sont pas encore identifiées officiellement.

Depuis 2007, Nature-Action Québec a acquis 69 hectares à l'intérieur et au pourtour du Boisé du Tremblay à Boucherville pour des fins de conservation à perpétuité. Ces acquisitions représentent 50% du Boisé du Tremblay situé à Boucherville. Une demande de réserve naturelle en milieu privé a été déposée en 2009 au ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs. Un plan de gestion et de conservation des propriétés a été finalisé en 2009. Un plan de mise en valeur sera réalisé pour ces propriétés au cours de l'année 2010.

Secteur du Boisé de Boucherville

Le Boisé de Boucherville est situé sur le territoire de la Ville de Boucherville, au nord-ouest de la jonction des autoroutes 20 et 30. Ce boisé a une superficie d'environ 336 hectares et est un des rares milieux naturels qui subsistent en Montérégie, après le Bois du Fer-à-Cheval, les Montérégiennes et le Boisé du Tremblay. Il s'agit d'un boisé faisant partie d'un corridor forestier métropolitain d'intérêt écologique désigné par la Communauté métropolitaine de Montréal depuis octobre 2009. La Ville de Boucherville a acquis une grande partie de ce boisé, afin de le conserver et le mettre en valeur. Un plan de conservation et de mise

en valeur du boisé a été réalisé par NAQ au cours de l'année 2009. À noter que certaines parties de ce bois et en périphérie, n'appartenant pas à la Ville de Boucherville sont encore sensibles aux menaces des développements domiciliaires.

Anciennement cultivée, une grande proportion du boisé est maintenant en pleine régénération. Ces jeunes forêts sont constituées surtout d'érables et de peupliers faux-tremble. Des aubépines, espèce peu abondante au Québec, parsèment les bordures des différents habitats. Les forêts sont entrecoupées de quelques champs d'herbes hautes et de milieux humides. Évidemment, la préservation de ces milieux favorisera la régénération des espèces de fin de succession et ainsi consolidera le couvert forestier du corridor.

Secteur du Bois de Brossard / La Prairie / Carignan et du Bois de La Prairie

D'une superficie d'environ 2 113 hectares, ce secteur est situé de part et d'autre de l'autoroute 30 et de l'autoroute 10 et forme deux boisés le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et le Bois de La Prairie (La Commune). La majeure partie de ces bois étant constituée de milieux humides (tourbières et marécages arborescents).

La Communauté métropolitaine de Montréal a défini en 2002 les deux bois comme bois métropolitain d'intérêt écologique. En 2009, ces deux bois font toujours partis de la cartographie des bois et corridors forestiers d'intérêt métropolitain en raison de leur grande valeur écologique. Toutefois, ce secteur fait face à des pressions importantes en matière de développement domiciliaire et industriel. Une grande portion du Bois de Brossard est identifié forêt périurbaine (zone agricole) dans le schéma d'aménagement de l'Agglomération de Longueuil, et une autre portion moins importante est situé en zone agricole récréative. Ce zonage lui confère une protection, compte tenu de la limitation des activités permises. Le Bois de La Prairie (La Commune) est en grande partie située en zone agricole dans le schéma d'aménagement de la MRC Roussillon. Toutefois, la partie située à l'ouest de l'autoroute 30 se trouve en zone industrielle légère et multifonctionnelle (zone blanche) où la fonction dominante est l'habitation. Les démarches de conservation seront priorisées pour ces deux bois dans les prochaines années. Il est à noter que NAQ procède actuellement à l'acquisition d'un lot à l'intérieur du Bois de Brossard et que d'autres démarches d'acquisition sont en cours de négociations.

Il est à noter qu'une grande portion du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et de La Prairie (La Commune) est visé par le projet de parc régional de la rivière Saint-Jacques (Société de la Faune et des Parcs du Québec 2003). Ce projet vise à protéger une partie de cet écosystème d'intérêt, à assurer la pérennité des espèces fauniques recensées sur le territoire et à permettre aux citoyens la pratique d'activités récréatives afin de profiter de ces milieux naturels. Pour ce faire, le projet prévoit des aménagements fauniques,

l'aménagement d'une piste cyclable, la construction d'infrastructures d'accueil et l'aménagement d'une aire de pique-nique et d'une aire d'observation de la faune. Aucune construction résidentielle, commerciale ou industrielle n'y serait possible. Le tout demeure actuellement à l'état de projet. Ce site présente un grand intérêt sur le plan écologique et fait partie des derniers bois d'envergure dans le secteur sud-est de la Montérégie.

Secteur du Boisé Sud 116

Le Boisé Sud 116 est situé sur le territoire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, au sud de la route 116 et à l'est de l'autoroute 30. Il a une superficie approximative de 35 hectares et s'étend au nord et au sud de la montée Sabourin. Il fait partie du corridor forestier métropolitain d'intérêt écologique désigné par la Communauté métropolitaine de Montréal depuis octobre 2009, qui s'étend sur le territoire de la MRC La Vallée-du-Richelieu et de l'Agglomération de Longueuil. Ce boisé est d'ailleurs identifié comme milieu naturel d'intérêt confirmé dans le Plan de conservation et de gestion des milieux naturels de l'Agglomération de Longueuil et qui est également identifié comme prioritaire pour des fins de conservation. Actuellement, ce secteur fait face à des pressions de développement domiciliaire sur son pourtour et fait partie des zones prioritaires à l'intérieur du projet du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno.

Le Boisé Sud 116 est composé de peuplements feuillus, principalement de peuplier baumier, d'érable rouge, de frêne rouge et de tilleul d'Amérique. Aussi, notons la présence de la pruche du Canada. Ce secteur est caractérisé par la présence notable de milieux humides : étangs temporaires et permanentes, ruisseaux et marécages, qui abritent entre autre la rainette faux-grillon de l'Ouest.

1.2. BOIS ET CORRIDORS FORESTIERS MÉTROPOLITAINS

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a défini en 2002, 31 bois métropolitain d'intérêt écologique, en raison de leur rareté, leur potentiel écologique ou leur potentiel récréatif (Péloquin 2005). Suite à la désignation de ces boisés d'intérêt, la CMM a adopté, le 17 avril 2003, un règlement de contrôle intérimaire (RCI) lié au schéma d'aménagement du territoire de la CMM. Ce règlement visait entre autre à protéger les bois d'intérêt, en y interdisant la coupe d'arbres. Cependant, le RCI n'est jamais entré en vigueur.

En octobre 2009, la CMM a révisé et approuvé les nouvelles limites des bois métropolitains d'intérêt écologique pour agrandir dans certains cas leur superficie et a intégré à la carte les corridors forestiers métropolitains (voir l'Annexe 1 : Carte de localisation des bois et corridors forestiers métropolitains d'intérêt de la CMM). Le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno abrite cinq de ces bois désignés d'intérêt

écologique soit, le Bois de Verchères, de Saint-Amable, du mont Saint-Bruno (incluant le Bois de Sainte-Julie et la Tourbière de Saint-Bruno), de Brossard/La Prairie/Carignan et de La Prairie (La Commune). Le projet touche également quatre portions de corridors forestiers métropolitains : le Boisé de Boucherville, le Boisé du Tremblay et deux portions de corridors situés sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Hubert dans l'Agglomération de Longueuil.

De ce fait, le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a été intégré au plan 705-120-01 (2008), Bois et corridors forestiers métropolitains de la CMM (voir Annexe 1). Les milieux naturels qu'il renferme sont maintenant admissibles au Programme d'acquisition et de conservation d'espaces boisés (Fonds vert) de la CMM, mis en place à l'automne 2009.

Désignés par la CMM pour la richesse de leurs écosystèmes et de leurs peuplements, ces bois et corridors forestiers d'intérêt écologique abritent une importante diversité faunique et floristique. Les friches, les jeunes peuplements ainsi que les peuplements matures qui constituent ces boisés offrent d'excellents habitats pour la faune et la flore. Ils comptent également parmi les derniers grands massifs forestiers de la couronne sud de la métropole.

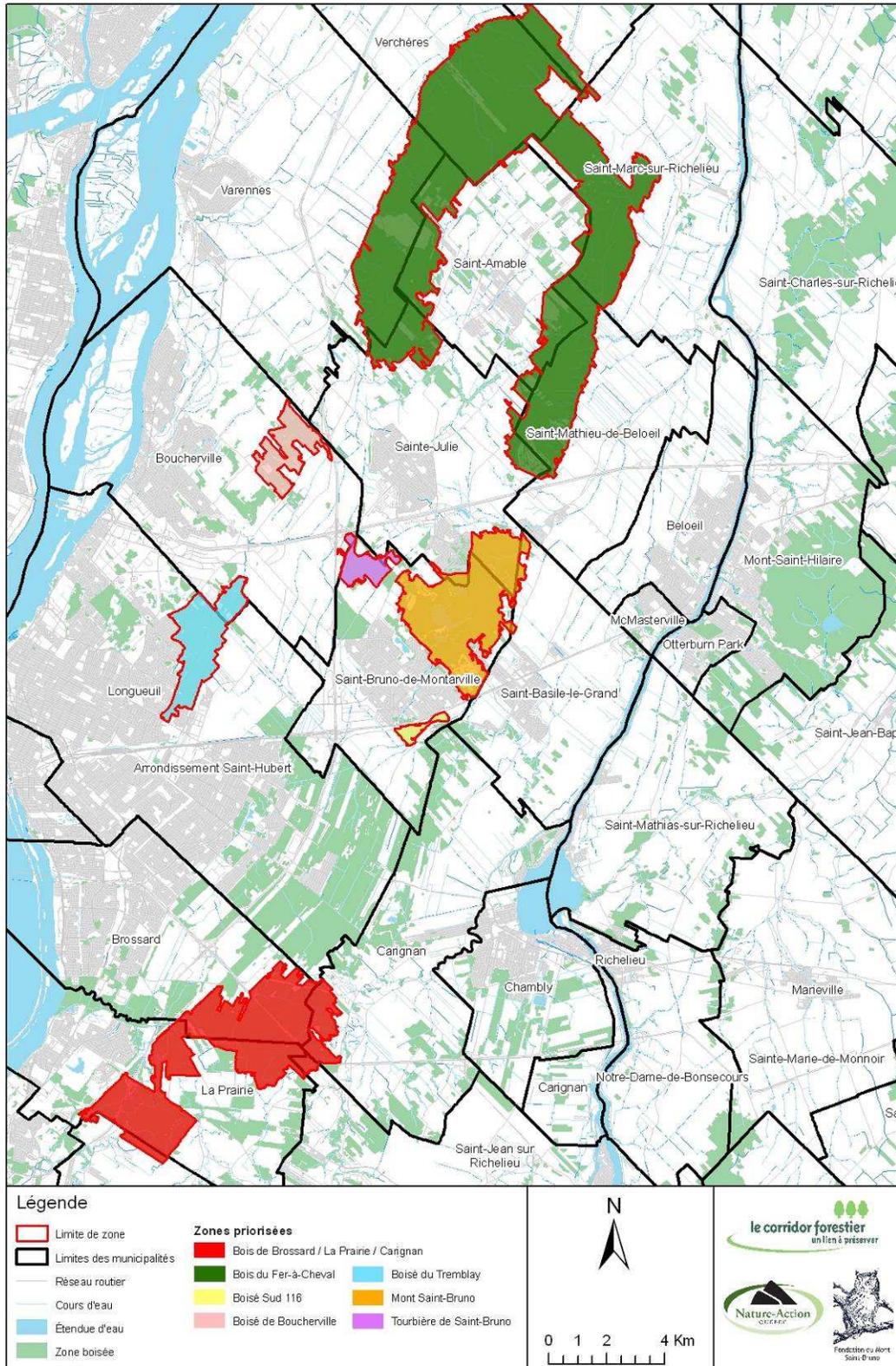


Figure 2 : Priorisation des interventions en matière de conservation et d'intendance

2. DÉMARCHE GÉNÉRALE

Une revue et une mise à jour des connaissances actuelles a été effectuée en 2009 afin de regrouper les informations disponibles concernant les peuplements forestiers, les espèces fauniques et floristiques rares ou à statut précaire, les habitats fauniques et floristiques désignés, les écosystèmes forestiers exceptionnels et les milieux humides. Les bases de données et organismes suivants ont été consultés dans le cadre du projet :

- Association québécoise des groupes ornithologiques / Programme SOS-POP;
- Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec;
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec;
- Centre de la nature du mont Saint-Hilaire;
- Centre d'interprétation de l'environnement de Longueuil;
- Club ConseilSol;
- Club ornithologique de Longueuil;
- Conseil régional de l'environnement de la Montérégie;
- Écosystèmes forestiers exceptionnels à l'Agence forestière de la Montérégie et au MRNF;
- GéoMont, Agence géomatique montérégienne;
- Habitats fauniques au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF);
- Parc national du Mont-Saint-Bruno;
- Service de Conservation des ressources, ministère de la Défense nationale.

À chaque année, ces connaissances préliminaires sont complétées par le biais de travaux de caractérisation et d'inventaires qui permettent de valider certaines informations biologiques ou d'acquérir de nouvelles connaissances pour les secteurs dans lesquels nous avons peu de données.

Les travaux de caractérisation visent à mieux connaître le territoire (sa composition, sa structure, son utilisation et son état de conservation) et à déterminer le potentiel d'habitats pour la faune et la flore. Ces travaux de caractérisation écologique sont effectués entièrement par l'équipe de Nature-Action Québec. Le territoire du projet étant très vaste, les efforts de caractérisation ont porté au début du projet sur les peuplements identifiés de plus de 70 ans. L'excellente qualité d'habitat qu'offrent les peuplements forestiers matures pour les espèces floristiques et fauniques à statut précaire et d'intérêt justifie la nécessité d'inventorier ces milieux en premier lieu. Avec l'avancement du projet, les caractérisations écologiques se sont déroulées sur l'ensemble du Corridor forestier chez les propriétaires nous ayant donné l'autorisation d'accéder à leurs propriétés et d'inventorier leur boisé.

Les inventaires fauniques et floristiques spécialisés visent à valider les données existantes et à déterminer la présence ou l'absence d'espèces d'intérêt ou à statut précaire sur des sites abritant potentiellement ces

espèces. Les espèces à statut précaire et d'intérêt possèdent un caractère particulier puisqu'elles sont considérées comme des indicateurs biologiques qui permettent de déterminer la santé des écosystèmes et la valeur écologique du milieu identifiant ainsi les zones à protéger. Les inventaires spécialisés (herpétologiques, botaniques et ornithologiques) sont réalisés par des consultants externes, parfois accompagnés d'un employé de NAQ. Certains des travaux terrain de 2009 visaient à confirmer des observations d'espèces à statut précaire et à faire une caractérisation détaillée de certaines populations. Ces travaux ont permis d'identifier les menaces au maintien des effectifs des populations et à émettre des recommandations de conservation auprès des propriétaires. Dans le futur, ces travaux auront permis la réalisation d'un meilleur suivi des populations.

3. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES AUX MILIEUX NATURELS

3.1. ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EXCEPTIONNELS

La plupart des écosystèmes forestiers québécois sont communs, mais certains sont rares, d'autres constituent des refuges d'espèces végétales à statut précaire et d'autres encore sont qualifiés de forêts anciennes. Ils sont alors considérés comme des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE). Selon le cadre d'intervention en forêt privée, les terres privées du sud du Québec abritent plus de la moitié de ces EFE potentiels. Les différents EFE peuvent être définis comme suit :

« Les « forêts refuges » sont caractérisées soit par la présence d'une ou de plusieurs espèces végétales désignées menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être, soit par la présence d'une population remarquable de l'une de ces espèces. »

« Les « écosystèmes forestiers rares » se distinguent par leur composition particulière en espèces végétales, par leur structure ou leur localisation. Ces milieux occupent un nombre restreint de sites et couvrent une superficie réduite. Ils sont qualifiés rares parce qu'ils présentent un ensemble de conditions écologiques particulières ou parce que la plupart sont disparus sous l'effet de l'activité humaine »

« Une « forêt ancienne » est un écosystème forestier où les arbres dominants ont largement dépassé leur maturité, compte tenu du milieu où ils croissent. Ces forêts possèdent une dynamique particulière. On les reconnaît par les arbres sénescents et morts de taille variable qui les composent, ainsi que par les troncs à divers stades de décomposition qui y jonchent au sol. Selon toute apparence, elles n'ont été que peu affectées par l'homme au cours des dernières décennies. » - Gouvernement du Québec, 2003.

3.1.1. Portrait des EFE sur le territoire

À ce jour, le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno comporte dix écosystèmes forestiers exceptionnels : sept forêts refuges, une forêt rare-refuge et deux forêts rares. De plus, une proposition d'EFE forêt refuge et une de forêt rare ont été soumises au MRNF et seront validés par le Groupe sur les écosystèmes forestiers exceptionnels du MRNF au cours de l'année 2010.

Le Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels du MRNF a désigné quatre EFE à l'intérieur du parc national du Mont-Saint-Bruno, ces EFE forêts refuges sont constitués : d'une érablière à chêne rouge, une érablière à caryer, une prucheraie à érable à sucre et une chênaie rouge à érable à

sucre et ostryer de Virginie (Rodrigue 2006). Dans le même secteur, on retrouve également un EFE forêt rare, une pinède blanche à pruche.

En 2007, le MRNF a désigné deux EFE forêts refuges dans le Bois du Fer-à-Cheval. Une de ces forêts refuges est composée de peuplements forestiers mixtes, résineux et feuillus qui abritent une population exceptionnelle de carex folliculé, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.

Un EFE forêt rare-refuge, a été identifié dans le secteur du Bassin de Chambly. Il s'agit d'un groupement à tilleul d'Amérique (groupement raréfié) abritant plusieurs espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

3.1.2. Démarches et résultats pour l'année 2009

Les travaux d'inventaires botaniques réalisés en 2008 avaient permis de localiser deux nouveaux sites potentiels d'EFE de forêt rare ou refuge dans le Bois du Fer-à-Cheval. En 2009, deux propositions d'EFE ont été déposées et furent validés dans la même année par le Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels du MRNF. Il s'agit d'une forêt rare, une érablière à caryer ovale de 4 hectares et d'une forêt refuge de 20 hectares constituée d'une érablière à hêtre.

De plus, une proposition d'EFE forêt rare a été déposée au MRNF en 2009 pour un groupement à caryer ovale de 3,29 hectares dans le Boisé de Boucherville. Le suivi d'une demande d'agrandissement d'un EFE dans le pourtour du Mont-Saint-Bruno a également été réalisé. Les deux sites proposés seront donc visités par des membres du Groupe sur les écosystèmes forestiers exceptionnels du MRNF au cours de l'année 2010 afin de les valider.

Depuis le début du projet, c'est plus de 65 propriétaires privés qui ont été sensibilisés à la présence d'un écosystème forestier exceptionnel sur leurs propriétés.

3.2. MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides représentent approximativement 25% de la superficie des milieux naturels du territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Les milieux humides du territoire, toutes catégories confondues, sont représentés à la Figure 1.

3.2.1. Cartographie des milieux humides

L'organisme à but non lucratif GéoMont (Agence géomatique montréalaise) a terminé en 2008 la réalisation d'une cartographie de base des milieux humides de la Montérégie. Cette cartographie était plus que nécessaire puisque les données accessibles sur les milieux humides ne permettaient pas de remplir

les besoins des gestionnaires du territoire, en termes de fiabilité, de mise à jour, de précision et d'exhaustivité. Cette cartographie représente donc une référence commune pour tous les intervenants du territoire. Il faut noter que dans le cadre de l'étude, seuls les milieux humides d'une superficie supérieure à 0,5 hectares ont été cartographiés (GéoMont 2008).

GéoMont a utilisés six classes de milieux humides dans le cadre de ce projet : 1) eau peu profonde, 2) marais, 3) marécage, 4) tourbière *fen*, 5) tourbière *bog*, et 6) tourbière boisée. En plus de ces six classes, on retrouve dans leur cartographie la classe « milieu humide potentiel ». Il s'agit de milieux humides dont la présence est signalée sur les cartes écoforestières du MRNF, mais dont les travaux de photo-interprétation de GéoMont n'ont pas permis de déceler des indices suffisants pour valider la présence et/ou les limites de ces milieux. Suites à des visites sur le terrain, ils ont constaté que les données écoforestières représentent une source fiable et unique pour l'identification de certaines classes de milieux humides forestiers particulièrement difficiles à identifier par photo-interprétation : les tourbières boisées et les marécages arborescents. Comme ces milieux n'ont pu être observés par photo-interprétation, ils ont conservé l'appellation de « milieux humides potentiels » dans leur rapport et cartographie (GéoMont 2008).

Un inventaire des milieux humides a été réalisé en 2004 dans neuf secteurs de l'Agglomération de Longueuil par Alliance Environnement (GDG) inc. Cet inventaire a permis d'identifier les milieux humides, tout d'abord à partir de l'orthophoto printanière de l'Agglomération de Longueuil et des cartes écoforestières (1 : 20 000), puis par leur validation terrain en utilisant la méthode botanique simplifiée du ministère de l'Environnement du Québec et la nomenclature du Système de classification des milieux humides du Québec. En plus de l'identification de 285 milieux humides, un indice de qualité des milieux humides a été calculé pour chacun d'eux (Alliance Environnement (GDG) inc. 2004).

Le Service canadien de la faune a localisé et décrit cinq milieux humides en 1993-1994 sur le territoire visé par notre projet, pour une superficie totale de 77 hectares. En mars 2006, Canards Illimités Canada a publié un *Plan régional de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes* pour la Montérégie. Ces deux sources sont une source d'information non négligeable sur les milieux humides du territoire du Corridor forestier.

3.2.2. Portrait des milieux humides sur le territoire

Selon la cartographie de GéoMont (2008), on retrouve une superficie approximative totale de 4 000 hectares de milieux humides sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. La répartition des différents types de milieux humides du Corridor forestier est présentée à la Figure 3.

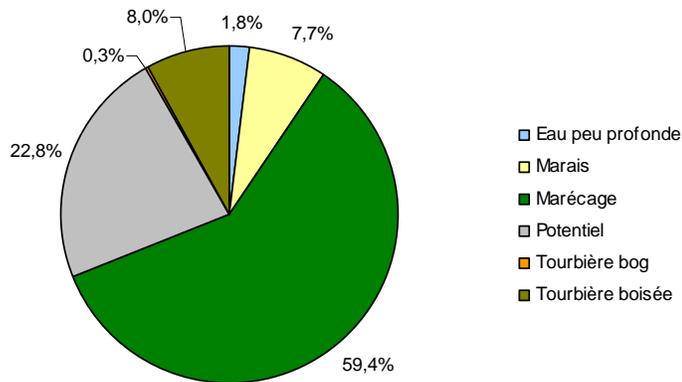


Figure 3 : Répartition des différents types de milieux humides du Corridor forestier

3.2.2.1 Tourbières

Quelques sites sur le territoire du Corridor forestier présentent une accumulation importante de dépôts organiques, qui forment des tourbières. Deux d'entre elles se situent dans le secteur central du Corridor. La première est située dans le parc national du Mont-Saint-Bruno et a une superficie de 2 hectares. Cette tourbière définit comme un *fen* (tourbière minérotrophe), reçoit des quantités variables d'eau, provenant des précipitations et des eaux de drainage du bassin versant. Chargées en minéraux nutritifs, ces eaux enrichissent le sol humide, favorisant surtout la croissance d'une végétation herbacée diversifiée. Cette tourbière provient d'une lente transformation du lac des Atoca en tourbière (Parc national du Mont-Saint-Bruno).

La tourbière qui se situe à l'intersection des autoroutes 20 et 30 a une superficie approximative de 115 hectares dont la majeure partie se trouve en terre publique. Cette tourbière de type *bog*, (tourbière ombrotrophe), est alimentée en eau que par les précipitations atmosphériques. Les éléments nutritifs contenus dans ce milieu humide proviennent également des précipitations et aussi de la décomposition des végétaux. Ce milieu acide est normalement largement dominé par les sphaignes et les éricacées. Cet immense milieu humide, surnommé la Tourbière de Saint-Bruno, est d'une grande beauté et d'un intérêt écologique et patrimonial sans égal. Au cours de l'année 2006, les inventaires biologiques réalisés ont permis de confirmer l'occurrence d'espèces végétales à statut précaire, d'amphibiens ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux. La Tourbière de Saint-Bruno recèle un grand potentiel écotouristique et scientifique.

Deux autres tourbières d'importance se trouvent à l'intérieur du territoire, il s'agit de tourbières boisées (GéoMont 2008). La tourbière boisée est en fait une sous-classe de marécage, qui est caractérisé par la présence de tourbe et dont le couvert végétal est dominé par une strate arborescente mature (GéoMont 2008). La première se situe dans le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan au sud-ouest de l'autoroute 10, et la deuxième dans le Bois de La Prairie (La Commune).

Plusieurs autres sites démontrent un grand potentiel de tourbière et devront être validés dans les prochaines années dans le cadre du projet.

3.2.2.2 Marécages

Une grande proportion des milieux humides présents sur le territoire du projet sont des marécages, soit environ 60% de la superficie totale des milieux humides. Les marécages sont inondés pour une période de temps variable, mais de façon importante au printemps. Les marécages sont caractérisés par un couvert d'arbustes et d'arbres sur plus de 30% de leur superficie, contrairement aux marais, constitués majoritairement d'herbacées. La grande partie de ces marécages sont situés dans le sud du territoire du projet, plus précisément dans le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan. Plusieurs propriétaires privés ont été sensibilisés à l'importance des milieux humides présents sur leurs propriétés dans ces secteurs.

On retrouve d'autres marécages de superficie moins importante sur le territoire, dans le secteur du Boisé du Tremblay, du Boisé de Boucherville et du Bois du Fer-à-Cheval.

3.2.3. Démarches et résultats pour l'année 2009

La validation de certains milieux humides potentiels sur le territoire du Corridor forestier se réalise au même moment que les travaux de caractérisation écologique, mais aucune délimitation précise n'a été réalisée en 2009.

Une tourbière située à Varennes dans le Bois du Fer-à-Cheval a été visitée cette année, suite à un inventaire forestier réalisé en 2006 sur une propriété située à l'intérieur de la tourbière. La présence de plantes indicatrices de tourbière confirme la présence d'un tel écosystème à Varennes. Selon la cartographie de GéoMont, cette zone était identifiée comme milieu humide potentiel. Il est prévu de réaliser la délimitation et caractérisation de cette tourbière à l'été 2010. L'information pourra ensuite être transmise à GéoMont pour une mise à jour ultérieure de leur cartographie des milieux humides de la Montérégie.

Dans les secteurs du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan, plusieurs propriétaires privés ont été sensibilisés à l'importance de conserver les milieux humides présents sur leurs propriétés. Plusieurs d'entre eux ont signé une déclaration d'intention, c'est-à-dire une entente de conservation volontaire de protéger les différents écosystèmes présents sur leurs propriétés, dont les milieux humides.

Lors des travaux de caractérisation écologique dans le secteur est du Bois du Fer-à-Cheval, des petites tourbières ont été observées, mais leur délimitation précise n'a pas été réalisée par manque de ressources. L'une d'entre elle se trouve à Saint-Mathieu-de-Beloeil, dans la délimitation d'un milieu humide potentiel identifié par GéoMont. Suite à sa délimitation, l'information pourra être transmise à GéoMont pour une mise à jour ultérieure de leur cartographie des milieux humides de la Montérégie.

3.3. CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

La caractérisation des peuplements forestiers vise à acquérir des connaissances générales sur l'état du milieu, son utilisation, son niveau de perturbation, son état général de conservation ainsi que son potentiel d'habitat pour la faune. Le tout a pour but de mieux orienter les efforts d'inventaires dans les années à venir et de faciliter la priorisation des sites à conserver et la priorisation de nos actions d'intendance et d'accompagnement auprès des propriétaires privés et des municipalités. Tous les travaux de caractérisation réalisés dans le cadre de notre projet ont préalablement fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès des propriétaires concernés.

3.3.1. Caractérisation externe

Une caractérisation générale des boisés agricoles et urbains (Groupe Conseil UDA inc. 2005 pour la Ville de Longueuil) a été réalisée sur le territoire de l'Agglomération de Longueuil. Nous avons pu obtenir les fiches de caractérisation produites dans le cadre de cette étude. Ces données nous informent sur les secteurs que nous connaissons moins à l'intérieur du territoire. Toutefois, nous ne connaissons pas la méthodologie utilisée lors des travaux de caractérisation, alors ces informations doivent être validées sur le terrain.

D'autres travaux de caractérisation réalisés sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno n'ont pu être consultés, puisque les résultats demeurent confidentiels.

3.3.2. Caractérisation réalisée par NAQ

Portion ouest du Bois du Fer-à-Cheval (Varenes et Verchères)

Les travaux de caractérisation de la portion ouest du Bois du Fer-à-Cheval ont permis de dresser un portrait des habitats et des utilisateurs de ce secteur (voir Figure 2). Le bois se divise en deux secteurs distincts : la forêt intérieure et la forêt périphérique. En périphérie du massif boisé, les peuplements forestiers se distinguent par leur composition en feuillus et par les activités humaines y sont fortement concentrées. La présence de cabanes à sucre, de sentiers et de miradors pour la chasse témoigne de l'utilisation récréative de cette portion du bois.

À l'opposé, la présence humaine se fait plutôt rare dans la section interne du bois. Une grande portion des peuplements intérieurs est composée de conifères et d'érable rouge. Les sols instables sont caractérisés par un drainage modéré, imparfait et mauvais. Ces caractéristiques limitent les déplacements et la possibilité d'effectuer des travaux sylvicoles. De ce fait, l'état de conservation des peuplements intérieurs est actuellement supérieur à ceux situés en périphérie.

Portion sud-est du Bois du Fer-à-Cheval (Saint-Mathieu-de-Beloeil)

Une grande partie des caractérisations, s'est déroulée dans la portion sud-est du Bois du Fer-à-Cheval (voir Figure 2). Les travaux de caractérisation ont permis de constater que cette portion du bois se divise en deux secteurs distincts : les peuplements feuillus en bordure est du massif forestier et les peuplements mixtes et résineux au centre et à l'ouest du massif.

Au nord de l'emprise électrique, coule dans une vallée encaissée, le Grand Ruisseau. La présence de tortues serpentine, de castors et de nombreux oiseaux témoigne de la richesse du milieu. D'ailleurs, l'ensemble du territoire caractérisé présente une excellente qualité d'habitats. Les activités humaines ont été observées sur l'ensemble du territoire visité. La présence de cabanes à sucre, de sentiers et d'un mirador pour la chasse témoigne de l'utilisation récréative de cette portion du bois.

Boisés de Boucherville et du Tremblay

Le Boisé de Boucherville et le Boisé du Tremblay ont en partie fait l'objet de caractérisation. Les secteurs caractérisés dans les deux boisés présentent une similitude au niveau de leur composition floristique. La majeure partie des peuplements forestiers sont jeunes (espèces pionnières) avec présence d'herbacées et de cuvettes humides. Les activités anthropiques telles que le camping et l'utilisation de véhicules récréatifs (vtt, jeep, etc.) constituent une menace considérable pour la protection des habitats.

Portion nord du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan

Des travaux de caractérisation y ont été réalisés pour la première fois en 2008 au nord de l'autoroute 10 (voir Figure 2). Une grande proportion des peuplements sont dits « jeunes inéquiens » et sont composés de feuillus humides, qui sont en fait de grands marécages arborescents. On y retrouve principalement des espèces telles que l'érable rouge, l'érable argenté et le frêne rouge. Les zones caractérisées renferment une très grande diversité d'habitats puisqu'on y retrouve plusieurs marécages arborescents, des friches et des champs agricoles. Cette multitude de milieux à proximité l'un de l'autre est également bénéfique à une composition faunique riche et très diversifiée.

3.3.3. Démarches et résultats pour l'année 2009

Les caractérisations écologiques ont été réalisées par deux biologistes et trois techniciens. Plusieurs types de peuplements ont été inventoriés en lien avec des activités d'intendance et de foresterie durable. Également, les secteurs où l'on retrouve la présence d'espèces fauniques et floristiques à statut précaire ont été prioritaires pour la caractérisation écologique.

Lors des caractérisations, diverses données ont été récoltées à propos du milieu physique, de l'utilisation du site, des infrastructures présentes, des perturbations, de l'état de conservation général, des peuplements forestiers dominants, des espèces fauniques observées et des potentiels d'utilisation pour la

faune. De plus, les habitats abritant potentiellement des espèces à statut précaire sont plus longuement caractérisés afin de valider la présence de telles espèces ou d'écosystèmes forestiers exceptionnels.

En 2009, les travaux de caractérisation écologique ont été réalisés dans le secteur sud-est et nord-est du Bois du Fer-à-Cheval (250 hectares) ainsi que dans le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan, au sud de l'autoroute 10 (200 hectares).

Portion sud du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan

Les superficies caractérisées sont composées de grands marécages arborescents, dont les groupements forestiers sont des érablières argentées à ortie dioïque et à laportéa du Canada et une érablière argentée à choux puant. Plusieurs jeunes peuplements de feuillus intolérants, des friches herbacées, arbustives et arborescentes se retrouvent au sud du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan. Ils procurent plusieurs types d'habitats intéressants pour les espèces d'oiseaux de milieux plus ouverts.

Portion nord-est du Bois du Fer-à-Cheval (Saint-Marc-sur-Richelieu)

Les propriétés caractérisées en 2009 sont divisées en trois zones distinctes. Les bandes ouest et est sont composés principalement de feuillus tolérants vieux inéquiens tandis que le centre est composé de peuplements résineux et mixtes. Comme pour les portions sud-est et ouest du Bois du Fer-à-Cheval, ce sont dans les peuplements feuillus que nous avons observé le plus d'activités anthropiques : acériculture, coupe d'assainissement, cabanes à sucre et une plus grande densité de sentiers. Les peuplements au centre étant plus humides, l'accès y est plus difficile et ainsi moins d'activités y sont réalisées.

4. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES À LA FLORE ET LA FONGE

4.1. ESPÈCES VÉGÉTALES À STATUT PRÉCAIRE

Les inventaires spécifiques sont réalisés par des botanistes consultants. Les observations fortuites d'espèces floristiques à statut précaire obtenues lors des travaux de caractérisation sont également notées et considérées.

Plusieurs occurrences d'espèces à statut précaire ont été obtenues du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) en 2008. De plus, plusieurs collaborateurs nous font parvenir leurs observations à l'intérieur du Corridor, ces données sont intégrées continuellement à la base de données de NAQ. Toutefois, une grande superficie du territoire demeure inexplorée. Les inventaires botaniques y sont donc priorités dans les peuplements démontrant un bon potentiel d'habitat pour les espèces à statut précaire.

4.1.1. Inventaires floristiques réalisés par NAQ

Depuis 2005, plusieurs nouvelles occurrences d'espèces végétales à statut précaire ont été observées sur le territoire lors des inventaires réalisés par NAQ et ses botanistes consultants. Au total, 41 espèces floristiques à statut précaire sont présentes dans le Corridor forestier, selon les données disponibles en 2009 (voir liste des espèces à l'Annexe 2). C'est notamment le cas, pour le carex folliculé et la phéoptère à hexagones.

4.1.2. Démarches et résultats pour l'année 2009

Des modifications à la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (SDMV) ont été réalisées par le MDDEP en 2008. Ainsi, le caryer ovale et le noyer cendré sont nouvellement identifiés sur la liste des espèces SDMV au Québec. Par contre, cinq espèces présentes dans le Corridor forestier ont été retirées de la liste des espèces SDMV en 2008 : le bident discoïde, le carex à feuilles poilues, le carex à larges feuilles, le carex de Back et le carex de Hitchcock. Ces espèces ont été retirées de la liste des espèces SDMV en raison d'une meilleure connaissance de leur répartition, suite à des inventaires récents qui ont confirmés que la situation de ces espèces était non préoccupante pour le moment.

Les efforts d'inventaire du botaniste consultant pour l'année 2009 visaient le secteur du Bois du Fer-à-Cheval. Cet inventaire portait sur l'exploration de nouveaux sites. D'ailleurs, plus d'un millier d'individus de carex folliculé ont été répertoriés dans le cadre de cet inventaire.

4.2. ESPÈCES FONGIQUES RARES

Aucun inventaire des champignons n'a été réalisé par NAQ sur le territoire du Corridor forestier. Toutefois, une liste des champignons rares au Québec observés au parc national du Mont-Saint-Bruno, durant les saisons 1987 et 1988, nous a été fournie par le parc et se trouve à l'Annexe 3 (Rodrigue 2008).

5. REGROUPEMENT DES INFORMATIONS CONNUES LIÉES À LA FAUNE

5.1. HABITATS FAUNIQUES

Au total, cinq aires de confinement du cerf de Virginie sont reconnues sur le territoire à l'étude. Trois aires sont situées dans le Bois du Fer-à-Cheval, soit une couvrant la pointe nord du bois, une couvrant la portion sud-ouest du bois et une autre couvrant la portion sud-est du bois, à l'intérieur de la municipalité de Saint-Amable. Deux aires sont situées au sud du territoire du Corridor forestier; la première se trouve de part et d'autre de l'autoroute 10 (Bois de Brossard/La Prairie/Carignan) et l'autre dans le Bois de La Prairie (La Commune) (MRNF 2005).

On retrouve également deux autres types d'habitat faunique dans le secteur de Carignan, qui sont à la limite est du territoire du projet du Corridor forestier. Il s'agit d'une aire de concentration d'oiseaux aquatiques (oies, bernaches, canards) dans le bassin de Chambly d'une superficie de 225 hectares et d'un habitat du rat musqué dans les chenaux de Carignan d'une superficie de 11,5 hectares (MRNF 2005).

Aucune modification n'a été réalisée à la cartographie des habitats fauniques de la Montérégie au cours de l'année 2009 par le MRNF.

5.2. HERPÉTOFAUNE

Les efforts d'inventaire ont lieu lors des périodes de reproduction (printemps) et durant les moments propices aux déplacements (à la fin de l'été et à l'automne). Les espèces sont détectées au moyen d'observations visuelles et auditives dans les habitats propices. Les observations fortuites effectuées lors des travaux de caractérisation sont notées et considérées.

Des parcours d'inventaire avec fouilles méthodiques de portions d'étendues d'eau, de ruisseaux et de forêts sont effectués. Les affleurements rocheux, amas de roches et éboulis sont également l'objet de recherche. Les espèces sont identifiées par observation directe ou au chant.

5.2.1. Inventaires herpétofauniques externes

En 2004, une étude sur la situation de la rainette faux-grillon de l'Ouest en Montérégie a été réalisée par des herpétologistes consultants, en collaboration avec le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL). Les inventaires exhaustifs des étangs de reproduction de cette espèce ont permis de répertorier neuf métapopulations et sept populations isolées, réparties dans 805 étangs (Picard et Desroches 2004). Le concept de métapopulation réfère à la nécessité d'avoir plusieurs populations situées à proximité les unes des autres pour permettre le maintien d'une population d'amphibiens à long terme. La

survie à long terme d'une population dépend en grande partie à la capacité d'immigration et d'émigration des individus, aux échanges génétiques et à la recolonisation des populations puits. Une mauvaise année de reproduction dans un étang présent dans une métapopulation aura ainsi moins d'impact sur la survie de l'espèce que si la situation avait eue lieu au sein d'une population isolée où les possibilités de recolonisation sont faibles. En 2005, une classification des sites répertoriés a été établie (Picard et Desroches 2005). Celle-ci a permis d'évaluer la qualité de chaque étang de reproduction.

Ces études démontrent que des neuf métapopulations de rainettes faux-grillon de l'Ouest identifiées en Montérégie, sept sont présentes sur le territoire du Corridor forestier. De plus, elles indiquent que près de 90% des étangs de reproduction recensés en 2004 dans le Corridor forestier sont de priorité 1, 2 ou 3.

« Des analyses génétiques récentes suggèrent que la rainette faux-grillon que l'on retrouve en Montérégie correspond à *Pseudacris maculata* (rainette faux-grillon boréale) plutôt que *Pseudacris triseriata* (rainette faux-grillon de l'Ouest). Des travaux sont en cours pour valider cette information. Peu importe la conclusion à venir, la situation des populations de rainette faux-grillon reste extrêmement précaire en Montérégie et les recommandations des plans de conservation demeurent valables » (Angers et al. 2007).

Le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil réalise à chaque année un suivi de la majeure partie des étangs de reproduction de rainette faux-grillon de la Montérégie. Ce suivi répertorie les nouveaux étangs découverts ainsi que les étangs détruits ou perturbés par les activités anthropiques. Ces données ont été intégrées à notre base de données et pourront dans le futur être mises à jour à chaque année.

Des biologistes du Club Consersol Vert Cher, aujourd'hui Club ConseilSol, un club-conseil en agroenvironnement actif en Montérégie, ont entrepris la réalisation d'un projet d'inventaire de tortues et de caractérisation de l'état des berges du bassin de la rivière L'Acadie. Ce projet fait suite à la rédaction par le Club Consersol Vert Cher d'un plan de conservation des tortues du bassin de la rivière L'Acadie. Les objectifs principaux de ce projet sont l'évaluation de l'état des populations de tortues, de même que l'identification des habitats utilisés et prioritaires à conserver. Jusqu'à maintenant, l'inventaire de 2008 a permis l'observation de tortues géographiques, de tortues-molles à épines et de tortues serpentines (trois espèces à statut précaire), ainsi que de tortues peintes.

5.2.2. Inventaires herpétofauniques réalisés par NAQ

Depuis 2004, un total de 17 espèces d'amphibiens et 12 espèces de reptiles ont été répertoriées sur le territoire du Corridor forestier (voir la liste des espèces à l'Annexe 4). De ces 29 espèces, 11 sont à statut

précaire dont entre autres, la rainette faux-grillon de l'Ouest, la salamandre à quatre orteils, la tortue-molle à épines et la tortue géographique.

5.2.3. Démarches et résultats pour l'année 2009

Lors des travaux d'inventaire et de caractérisation de NAQ ou de ses consultants (390 hectares), trois espèces à statut précaire ont été observées durant l'année 2009, soit la tortue serpentine, la salamandre à quatre orteils et la rainette faux-grillon de l'Ouest. Les inventaires herpétofauniques ont été réalisés par Amphibia-Nature (2009), dans le Boisé de Boucherville et dans certains secteurs du Bois du Fer-à-Cheval. Les travaux avaient comme objectifs de découvrir la présence de nouvelles espèces et particulièrement celles à statut précaire, de proposer des recommandations de conservation pour les espèces et les habitats sensibles.

5.3. AVIFAUNE

Devant l'importance du nombre et de la diversité des espèces d'oiseaux présents sur le territoire, une première classification a été réalisée en fonction de leur intérêt pour la conservation. En effet certaines espèces sont considérées sensibles d'intérêt selon les critères suivants : espèces à statut précaire, à la limite de leur distribution ou rares dans la région, sensibles aux perturbations de leur habitat et au dérangement humain, associées à un habitat particulier ou à un grand domaine vital. Le Tableau 2 illustre cette classification (Morneau 2008). Il est à noter que les observations d'espèces communes ne sont pas systématiquement géoréférencées lors des travaux de caractérisation et d'inventaires.

5.3.1. Inventaires ornithologiques externes

Le service de la conservation et de l'éducation du parc national du Mont-Saint-Bruno a réalisé en 2005 une étude sur le statut et l'abondance relative de l'avifaune du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante (Parc national du Mont-Saint-Bruno 2005). Ce document constitue une mise à jour des connaissances sur l'avifaune du parc et de ses environs. En 2008, le service parc a réalisé un suivi des oiseaux nicheurs à l'intérieur du parc national du Mont-Saint-Bruno dans le cadre du programme de suivi de l'intégrité écologique du parc. Ces données très importantes pour notre projet ont pu être intégrées à notre base de données.

5.3.2. Inventaires ornithologiques réalisés par NAQ

À ce jour, 246 espèces d'oiseaux ont été observées sur le territoire du Corridor forestier, dont 19 espèces à statut précaire (voir la liste des espèces à l'Annexe 5). Il est à noter que 48 espèces ont le statut de

migrateur (M), 90 nicheurs migrants (NM), 17 nicheurs résidents (NR), 2 nicheurs sédentaires (NS) et 84 visiteurs (V) (voir l'Annexe 8 pour la définition des statuts).

Dans le passé, les efforts d'inventaires ornithologiques ont majoritairement été dirigés vers le Bois du Fer-à-Cheval, le secteur de Carignan/Chambly, le pourtour du Mont-Saint-Bruno et le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan (Mousseau 2005, Denault 2006, Rioux 2007 et NAQ 2008). Ces secteurs ont entre autres été visités dans le but de rechercher des nids d'oiseaux de proie et d'oiseaux d'intérêt. L'objectif de ces inventaires était de confirmer la présence de certaines espèces et d'en établir le statut de nidification. La méthode de point d'écoute a été utilisée dans tous les cas. Les observations fortuites effectuées lors de ces périodes de caractérisation ont aussi été notées et considérées.

5.3.3. Démarches et résultats pour l'année 2009

En 2009, plusieurs espèces d'oiseaux ont changé de statut au Québec. La paruline azurée, le râle jaune, le pic à tête rouge sont maintenant désignés menacés et le petit blongios est maintenant désigné vulnérable, toutes des espèces ayant été observées à l'intérieur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno.

Les inventaires effectués par NAQ ou ses consultants en 2009 ainsi que les observations fortuites ont permis d'observer la présence de 91 espèces d'oiseaux. Deux inventaires ornithologiques furent réalisés par NAQ et ses consultants en 2009 sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Le premier, réalisé à la fin d'avril 2009, avait pour but d'inventorier les oiseaux de proie dans le secteur est du Bois du Fer-à-Cheval, dans les municipalités de Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Amable et Saint-Marc-sur-Richelieu. La nidification de plusieurs espèces fut confirmée ou démontrée comme probable ou possible lors des visites terrain : le grand-duc d'Amérique, la buse à épaulettes, l'urubu à tête rouge, la petite buse, le busard Saint-Martin et la buse à queue rousse.

Le deuxième inventaire réalisé en juin et juillet 2009 dans le secteur du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et du Bois de La Prairie (La Commune) visait la découverte d'espèces à statut précaire dont les habitats potentiels pouvaient se retrouver dans le secteur à l'étude. L'effort d'inventaire fut alors porté sur les marais, les marécages, les friches, les tourbières et les forêts matures. Plusieurs espèces d'intérêt ont été observées ou entendues lors des visites : la paruline du Canada, le pioui de l'Est, la grive des bois et le pluvier kildir.

Le Bois de Brossard/La Prairie/Carignan abriterait potentiellement plusieurs espèces d'oiseaux de proie. D'ailleurs, la petite nyctale a déjà été observée dans le secteur en 2000 (Morneau 2009).

Un recensement ornithologique fut réalisé en mai 2009 sur les propriétés de Nature-Action Québec dans le Boisé du Tremblay à Boucherville et dans le Boisé de Boucherville lors de visites du Club ornithologique de

Longueuil. Lors du recensement dans le Boisé du Tremblay plusieurs espèces d'intérêts furent observées : le pluvier kildir, la grive des bois, la paruline du Canada, le bruant des champs, le tangara écarlate et le cardinal à poitrine rose (Club ornithologique de Longueuil 2009).

Tableau 1 : Espèces aviaires d'intérêt pour la conservation

Espèce	Statut ² et particularités¹
Espèce à statut précaire ou susceptible d'être ainsi désignée (2009)	
Bruant sauterelle	-Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 1992) -Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC
Engoulevent bois-pourri	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2009, COSEPAC) -Rare ou à la limite de sa distribution
Engoulevent d'Amérique	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2007, COSEPAC)
Faucon pèlerin	-Préoccupante au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Vulnérable au Québec (depuis 2003)
Hibou des marais	-Préoccupante au Canada (depuis 1994, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2003) -Associé aux grands milieux ouverts où la végétation atteint une hauteur de 50 cm à 1 m
Martinet ramoneur	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Associée aux grandes cheminées et plus rarement aux vieux arbres creux d'au moins 60 cm de diamètre, dans les forêts anciennes
Moucherolle à côtés olive	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2007, COSEPAC)
Paruline à ailes dorées	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2006, COSEPAC) -Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 2001)
Paruline azurée	-Préoccupante au Canada (depuis 2003, COSEPAC) -Menacée au Québec (depuis 2009) -Associée aux forêts matures et très sensible à la fragmentation de son habitat
Paruline du Canada	-Menacé de disparition au Canada (depuis 2008, COSEPAC) -Population en fort déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Associée aux peuplements humides et sensible à la fragmentation de son habitat
Pic à tête rouge	-Menacé au Canada (depuis 2007, COSEPAC) -Menacée au Québec (depuis 2009) -Sensible au dérangement humain, nécessite des arbres morts avec cavités, forte compétition avec l'étourneau sansonnet et très rare
Pie-grièche migratrice	-En voie de disparition au Canada (depuis 2000, COSEPAC) -Menacée de disparition au Québec (depuis 2000)
Troglodyte à bec court	-Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec (depuis 1993)

Espèce candidate pour une désignation au Canada ou au Québec (2009)

Bruant des champs	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Associée aux milieux herbeux parsemés de buisson, généralement en bordure de forêt
Crécerelle d'Amérique	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Associée aux milieux ouverts à herbes courtes, aux grands espaces verts et dans les zones urbaines.
Grive des bois	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures -Population en fort déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Gros-bec errant	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Associée aux peuplements d'épinette rouge
Hirondelle de rivage	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Population en fort déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS).
Martin-pêcheur d'Amérique	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC
Mésange à tête brune	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC
Pioui de l'Est	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Pluvier kildir	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Tyran tritri	-Espèce candidate du sous-comité de spécialistes du COSEPAC -Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)

Espèce anciennement sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

Buse à épaulettes	-Retirée de la liste des espèces en péril au Canada en 2006 -Retirée de la liste des espèces menacées du Québec -Associée aux forêts matures et sensible au dérangement -Les collines montréalaises abritent une partie importante de la population de la Montérégie.
Épervier de Cooper	-Retiré de la liste des espèces menacées du Québec -Associée aux forêts matures
Tohi à flanc roux	-Retirée de la liste des espèces menacées du Québec -Rare au Québec, mais commun dans l'extrême sud de la Montérégie (Huntington-Lacolle-St-Armand)

Espèce dont la population est en déclin

Alouette hausse-col	-Population en fort déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Bruant des prés	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Bruant familial	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Busard St-Martin	-Nécessite un grand domaine vital -Déclin des populations en Montérégie depuis 30 ans (changements du pâturage vers la monoculture de maïs) (Morneau, F. comm. pers. 2007 et 2009)
Chevalier grivelé	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Déclin significatif en Amérique du Nord en 2008, déclin depuis 30 ans en Montérégie (changement de culture vers le maïs, proies moins présentes dans ce type de culture (F. Morneau, comm. pers. 2009)
Goglu des prés	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS ³) -Associée aux champs en foin
Hirondelle rustique	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Associée aux granges et aux habitations
Junco ardoisé	-Associée aux prucheraies
Sturnelle des prés	-Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)

Espèce associée à un habitat particulier ou un grand domaine vital

Bec croisé des sapins	-Niche à l'occasion dans les plantations de pins rouges matures. -Généralement associé aux peuplements de pin rouge et rare en Montérégie
Bruant des marais	-Associée aux milieux humides ouverts herbeux -Associée aux forêts matures et sensible aux perturbations et au dérangement humain
Chouette rayée	-Niche dans des cavités naturelles de plus en plus rares et au même endroit durant plusieurs années -Les collines montérégiennes abritent une partie importante de l'effectif de cette espèce en Montérégie
Épervier brun	-Associée aux jeunes peuplements de résineux parfois en plantation et nécessite un grand domaine vital -Déclin en Amérique du Nord en 2008 (F. Morneau, comm. pers. 2009)
Gobemoucheon gris-bleu	-Associée aux chênaies matures, notamment près de plans d'eau
Grimpereau brun	-Associée aux prucheraies et aux forêts matures
Paruline des pins	Associée exclusivement aux peuplements de pins
Roitelet à couronne dorée	-Rare en Montérégie -Associée aux peuplements de résineux (pessières et sapinières) et parfois les plantations de pin ou d'épinettes
Roitelet à couronne rubis	-Rare en Montérégie -Associée aux peuplements de conifères

Espèce à la limite de sa distribution ou rare dans la région

Autour des palombes	-Rare en Montérégie. Habite principalement les collines montérégiennes -Habite les forêts de différents âges. Niche souvent près d'un lac. Sensible au dérangement humain.
Bruant vespéral	-Habite les milieux ouverts avec présence d'herbacées
Canard noir	-Niche dans les vastes secteurs boisés
Coulicou à bec jaune	-Rare en Montérégie
Dindon sauvage	-Niche dans les forêts matures situées près de trouées (champs, éclaircies etc.). En augmentation au Canada
Grand corbeau	-Associée aux escarpements rocheux et aux grands bois -Nidification probablement exclusive aux Montérégiennes
Mésange bicolore	-Peu commune en Montérégie; nicheur récent au Québec; en expansion
Petite nyctale	-Rare en Montérégie. Niche dans les arbres creux et les cavités de pics
Pic à ventre roux	-Rare en Montérégie; nicheur récent au Québec. Associée aux forêts de feuillus
Urubu à tête rouge	-Associée aux éboulis rocheux. Nidification probablement exclusive aux Montérégiennes
Viréo à gorge jaune	-Rare en Montérégie. Sensible à la fragmentation de son habitat -Associée aux forêts matures en lisières de trouées (marais, étangs, lac)
Viréo à tête bleue	-Rare en Montérégie, mais populations en fortes augmentation dans le sud du Québec (1986-2006; BBS) -Associée aux prucheraies
Viréo de Philadelphie	-Rare en Montérégie

Espèce sensible aux perturbations de son habitat et au dérangement

Buse à queue rousse	-Sensible au dérangement. Nécessite un grand domaine vital
Cardinal à poitrine rose	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Population en déclin dans le sud du Québec (1986-2006; BBS)
Canard branchu	-Sensible au dérangement humain. Niche dans les gros arbres creux et les cavités creusées par le grand pic
Grand pic	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures
Grive fauve	-Sensible à la fragmentation de son habitat
Paruline à croupion jaune	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux peuplements de pin blanc mature, notamment près de lacs.
Paruline à gorge noire	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux prucheraies
Paruline à gorge orangée	-Sensible à la fragmentation de son habitat -Associée aux peuplements de pin blanc mature et les plus vieux peuplements de pruche, notamment sur les pentes
Paruline bleue	-Très sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures
Paruline couronnée	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures
Paruline des ruisseaux	-Sensible aux perturbations de son habitat. Associée aux forêts matures et aux marécages

Paruline flamboyante	-Sensible à la fragmentation de son habitat
Paruline noir et blanc	-Sensible à la fragmentation de son habitat, mais favorisée par la coupe partielle ou sélective
Petit-duc maculé	-Sensible aux perturbations de son habitat. Niche dans des cavités naturelles de plus en plus rares
Petite buse	-Sensible aux perturbations de son habitat
Sittelle à poitrine blanche	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures
Tangara écarlate	-Sensible à la fragmentation de son habitat. Associée aux forêts matures

¹ Statut mis à jour en date du 15 février 2009.

² Classification des espèces aviaires d'intérêt pour la conservation, présentes ou potentiellement présentes dans le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno par François Morneau, ornithologue professionnel, communication personnelle, janvier 2008 et mars 2009.

³ BBS : Relevé canadien des oiseaux nicheurs

5.4. MAMMIFÈRES

Généralement, la collecte de données en ce qui a trait aux mammifères a été réalisée à titre d'inventaire de reconnaissance. Lors des travaux de caractérisation, tous les indices de présence (terriers, nids, grattage, fèces, pistes, etc.) ou observations directes étaient notés.

5.4.1. Inventaires de mammifères externes

En 2006, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec a procédé à des inventaires aériens de ravages de cerf de Virginie dans la zone 8 nord, où est localisé le Bois du Fer-à-Cheval. La zone 8 nord s'étend sur une superficie totale de 11 343 km² dont Montréal constitue son centre géographique. En 2000, on observait près de 1 500 km² d'habitat au sein de cette zone. De ces aires d'habitat, les ravages de cerf de Virginie occupaient une superficie de 146 km², dont approximativement 25 km² sont localisés dans le bois de Verchères. En 2004, le niveau de la population de cerf de Virginie était considéré comme trop élevé avec une densité de 6,7 cerfs/km² d'habitat (Huot 2006). Suite aux inventaires aériens de l'hiver 2005-2006, la densité de population de cerf pour la zone 8 Nord a été estimée à 6 cerfs/km² d'habitat forestier (Dicaire 2006). Selon le *Plan de gestion du cerf de Virginie 2002-2008*, la densité de cerf attendue pour 2008 serait de 5,7 cerf/km² d'habitat. Cette prédiction permettrait d'atteindre le niveau optimal de population désiré qui assure un équilibre entre les ressources du milieu et les besoins fauniques soit entre 3 et 6 cerfs/km² d'habitat boisé. Un nouveau plan de gestion du cerf de Virginie dans la zone 8-Nord sera finalisé par le MRNF au cours de l'année 2010. Ce plan identifiera des objectifs et des mesures afin de gérer les cheptels de cerf de Virginie de cette zone située sur le territoire de notre projet.

Le parc national du Mont-Saint-Bruno a réalisé en 2008 une étude sur les différentes espèces de chauves-souris présentes à l'intérieur du parc national du Mont-Saint-Bruno (Rodrigue 2009). La présence de trois espèces a été confirmée lors de cet inventaire : la grande chauve souris-brune, la chauve-souris argentée et la chauve-souris cendrée. Les deux dernières étant sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.

La consultation des données rassemblées par l'Atlas des micromammifères en 2009 n'a pas permis d'obtenir d'autres données que celles que nous avons déjà obtenues pour le secteur du mont Saint-Bruno.

5.4.2. Démarches et résultats pour l'année 2009

Selon les données disponibles, la présence de 38 espèces de mammifères est confirmée sur le territoire à l'étude (voir la liste des espèces à l'Annexe 6), dont trois espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec : la chauve-souris argentée, la chauve-souris cendrée et la chauve-souris rousse.

Un inventaire acoustique de chauves-souris a été réalisé par NAQ durant la saison estivale 2009 sur les berges du Grand Ruisseau à Saint-Mathieu-de-Beloeil. Ces inventaires ont été conduits avec le système Anabat qui est constitué d'un détecteur d'ultrason couplé à un magnétophone portatif. L'analyse des enregistrements a permis d'identifier deux genres de chauves-souris : la grande-chauve souris brune et une chauve-souris du genre *Myotis*, qui n'a pu être identifié à l'espèce.

5.5. POISSONS

Généralement, la collecte de données en ce qui a trait aux poissons est faite par le biais de divers rapports qui nous sont transmis et que nous intégrons à notre base de données. La recherche de données devra être poursuivie dans les prochaines années pour l'ensemble du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno.

Selon les données obtenues jusqu'à présent, 30 espèces de poissons ont été observées sur le territoire à l'étude (voir la liste des espèces à l'Annexe 7). De ces espèces, deux sont à statut précaire, soit le méné d'herbe, désigné préoccupant par le COSEPAC et vulnérable au Québec, ainsi que la barbotte des rapides, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.

6. ÉVALUATION DES BESOINS ULTÉRIEURS D'ACQUISITION DE CONNAISSANCES

6.1. CONNAISSANCES BIOLOGIQUES

Les travaux d'inventaire et de caractérisation ont permis de démontrer hors de tout doute la diversité écologique du territoire du projet. Actuellement, plus de 76 espèces à statut précaire et plus de 85 espèces d'intérêt fauniques ou floristiques ont été répertoriées sur l'ensemble du territoire. De nombreuses occurrences doivent faire l'objet d'un suivi afin de valider les observations passées et d'assurer un suivi des populations d'espèces en péril. Considérant l'étendue du territoire, il importe de poursuivre l'acquisition de connaissance au niveau des espèces à statut précaire. Plusieurs sites restent encore à explorer.

6.1.1. Caractérisation écologique

Les travaux de caractérisation devraient être poursuivis dans les secteurs prioritaires qui ont été peu visités dans les phases précédentes du projet, soit le secteur du Bois du Fer-à-Cheval (Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Amable) et les secteurs du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et du Bois de La Prairie (La Commune). Une attention particulière devrait également être portée sur les petits boisés situés à proximité des grands massifs et en lien avec le Corridor forestier. Ces boisés sont de précieux habitats qui permettent aux populations animales et végétales de s'y maintenir. De plus, les menaces qui pèsent sur ces petits boisés sont considérables.

À plus long terme, les caractérisations écologiques devront porter sur la mise en place de corridors de déplacement pour la faune entre les secteurs boisés d'importance et les boisés périphériques. Par exemple, l'emprise des bandes riveraines pourrait être élargie dans certains cas et leur diversité végétale pourrait être améliorée. Ces travaux de caractérisation permettraient d'évaluer la qualité et le potentiel de ces corridors de déplacement ainsi que les possibilités d'amélioration avec la collaboration des propriétaires.

6.1.2. Milieux humides

Plusieurs études sur les milieux humides ont été réalisées dans le passé. Celles-ci nous fournissent des données importantes sur les localisations et les types de milieux humides présents sur le territoire du projet. La localisation pointue des milieux humides de plus de 0,5 hectares réalisée par GéoMont (2008) nous permettra d'établir des zones prioritaires pour la réalisation de travaux d'acquisition de connaissances, d'activités d'intendance et autres.

Il est impératif de confirmer sur le terrain la localisation, la dimension et l'état des milieux humides potentiels, identifiés par GéoMont, présents sur le territoire et de leur transmettre l'information pour qu'ils mettent à jour leur cartographie des milieux humides de la Montérégie.

6.1.3. Flore

En ce qui a trait aux inventaires floristiques, une recherche plus approfondie d'espèces floristiques à statut précaire est actuellement en cours dans le Bois du Fer-à-Cheval. Étant donné l'ampleur du terrain à couvrir, les inventaires se poursuivront dans les prochaines années, et se dérouleront également au printemps afin de couvrir la floraison des espèces printanières. Un effort d'inventaire supplémentaire sera porté sur la flore des tourbières du Bois du Fer-à-Cheval, puisque plusieurs espèces d'orchidées et autres espèces floristiques rares se retrouvent spécifiquement dans ce type d'habitat. De plus, des inventaires floristiques seront planifiés pour le secteur du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan et du Bois de La Prairie afin de compléter les données acquises à ce jour sur ce territoire. Ces inventaires sont d'une grande importance, car ils permettent de découvrir des écosystèmes forestiers sensibles qu'il importe de protéger.

Les inventaires et suivis détaillés de colonies d'espèces à statut précaire, dont la phéoptère à hexagones, devraient se poursuivre dans les prochaines années. L'acquisition de données sur la fluctuation du nombre de plants et les menaces permettront d'appliquer des mesures de protection appropriées pour assurer le maintien des populations à court, moyen et long terme.

6.1.4. Herpétofaune

Pour les amphibiens et reptiles, des inventaires devraient être réalisés dans les habitats propices aux espèces à statut précaire telles la salamandre à quatre orteils dans le Bois du Fer-à-Cheval, la grenouille des marais et la couleuvre tachetée. Le secteur de Brossard et de La Prairie renferme plusieurs habitats potentiels pour l'herpétofaune et devrait ainsi être l'objet d'une attention particulière. Considérant la faible probabilité de retrouver la tortue des bois dans les zones forestières du territoire (Galois 2006), aucun effort d'inventaire spécifique ne devrait être consenti pour cette espèce.

6.1.5. Avifaune

Une attention particulière concernant l'avifaune devrait être portée pour tout le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Le suivi de la nidification de rapaces devrait être poursuivi dans le Bois du Fer-à-Cheval afin de connaître davantage les espèces y nichant et l'emplacement de leur habitat de nidification.

Les peuplements matures du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan offrent un grand potentiel pour les oiseaux de proie, la réalisation d'inventaires printaniers serait souhaitable afin de valider la nidification de plusieurs espèces. De plus, des inventaires spécifiques du râle jaune (sud du corridor), du bruant sauterelle (sud du corridor) et du troglodyte à bec court (centre du corridor) devraient être réalisés, étant donné la présence de nombreuses friches et milieux humides propices à ces espèces.

6.1.6. Mammifères

Du côté des mammifères, la faible disponibilité des informations restreint l'acquisition de connaissances, outre les données provenant du parc national du Mont-Saint-Bruno et du ministère de la Défense nationale. Considérant l'effort d'inventaire nécessaire pour recueillir des données intéressantes et l'étendue du territoire à couvrir, il est peu probable qu'un inventaire spécifique soit effectué ailleurs, à court ou moyen terme. Toutefois, des inventaires acoustiques de chauves-souris pourraient être conduits dans d'autres habitats potentiels sur le territoire du Corridor forestier, car ceux-ci ne nécessitent pas la capture d'individus et sont facilement réalisables.

6.1.7. Autres connaissances biologiques

À moyen terme, la mise à jour de données sur l'ensemble du Corridor forestier portant sur l'ichtyofaune, les insectes et les champignons pourraient être effectuées. Il serait également intéressant de recueillir des données sur les produits forestiers non-ligneux (petits fruits, champignons, végétaux non-ligneux et autres). Ces données pourraient être utilisées dans une perspective agroforestière durable, un ensemble de pratiques combinant l'exploitation agricole et forestière.

De plus, des partenariats de recherche avec des universités pourraient être réalisés sur différents axes de recherche en lien avec la biodiversité du territoire et de la conservation des habitats.

6.2. CONNAISSANCES SUR LES USAGERS ET USAGES

La collecte de données concernant les usagers et les usages du territoire se poursuivra. L'équipe devra également mettre à jour le zonage du territoire auprès des municipalités, compléter l'information cadastrale encore manquante et obtenir les cadastres qui seront rénovés dans les prochaines années. Il en va de même du suivi des différents projets de développement et de l'actualité en matière de protection des milieux naturels, des facteurs qui influencent grandement la capacité réelle du projet de protéger et de mettre en valeur les boisés et les milieux naturels du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. L'utilisation d'orthophotographies récentes (2009) sera rendue possible grâce à une collaboration entre Nature-Action Québec et la Communauté métropolitaine de Montréal. Ces orthophotographies nous permettront entre autre de visualiser la perte de couvert forestier depuis 2006 et de prioriser nos actions d'intendance au cours de l'année 2010.

CONCLUSION

Le projet de protection et de mise en valeur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno a démontré toute sa pertinence, depuis son démarrage en 2005. Les données recueillies lors des travaux de caractérisation et d'inventaire, de la consultation des bases de données d'institutions gouvernementales et d'organismes collaborateurs, ont mis en lumière la présence de plus de 76 espèces à statut précaire, de plus de 85 espèces d'intérêt, de dix écosystèmes forestiers exceptionnels et de plus de 4 000 ha de milieux humides sur son territoire.

Toutes les informations biologiques recueillies démontrent la grande richesse du territoire et nous permettent d'identifier les zones sensibles à protéger sur le territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno dont : les milieux humides, les écosystèmes forestiers exceptionnels et les habitats d'espèces fauniques et floristiques à statut précaire et d'intérêt.

La Fondation du Mont-Saint-Bruno en partenariat avec Nature-Action Québec, poursuivra le projet pour une sixième année. Dans la continuation de la phase de consolidation, l'acquisition de connaissances se poursuivra suivant les besoins et priorités énoncées dans ce rapport.

L'étendue du territoire du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno est considérable et chacun de ces secteurs présentent des réalités et enjeux particuliers. De ce fait, il importe de travailler de concert avec les organismes locaux et les municipalités afin de concilier nos efforts pour la conservation des milieux naturels. Également, les actions d'intendance, de foresterie durable et d'amélioration de l'habitat se poursuivront et permettront de protéger les milieux sensibles et de maintenir le couvert forestier du corridor.

Compte tenu de la situation des milieux forestiers et humides et de la perte d'habitats fauniques et floristiques en Montérégie, il importe plus que jamais de les conserver et ce, aussi bien à l'échelle du territoire municipale que du particulier.

RÉFÉRENCES

- Alliance Environnement (GDG) inc.. 2004. Inventaire des milieux humides et des espèces menacées ou vulnérables sur le territoire de la municipalité de Longueuil. 34 pages.
- Amphibia-Nature. 2006. Inventaire herpétofaunique et évaluation de sites en péril en périphérie du mont Saint-Bruno dans le cadre d'un projet de corridor forestier montréalais. Montréal, Québec. 23 pages.
- Amphibia-Nature. 2007. Inventaire de l'herpétofaune dans divers sites de Brossard, La Prairie et du Bois de Verchères dans le cadre de la préservation de corridors naturels en Montérégie. Montréal, Québec. 25 pages.
- Amphibia-Nature. 2008. Inventaire et mesures de conservation des amphibiens et des reptiles dans un secteur de Boucherville en Montérégie. Montréal, Québec. 19 pages.
- Amphibia-Nature. 2009. Inventaire de l'herpétofaune et évaluation d'habitat sur des propriétés de Boucherville et du bois de Verchères en 2009. Montréal, Québec. 19 pages.
- Angers, V.A., Bouthillier, L., Gendron, A. et Montpetit, T. 2007. Plan de conservation de la rainette faux-grillon en Montérégie - Ville de La Prairie. Centre d'information sur l'environnement de Longueuil et Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec, 38 pages.
- Canards Illimités Canada. 2006. Plan de conservation des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes de la région de la Montérégie, [en ligne]. 98 pages.
- Canards Illimités Canada. 2002. La conservation des milieux humides en Montérégie. Un projet de société en partenariat avec le monde agricole. Pochette d'information.
- CIEL. 2009. Données du suivi annuel des étangs de reproduction de la rainette faux-grillon de l'Ouest en Montérégie pour l'année 2009.
- Club ornithologique de Longueuil. 2009. Données de recensement d'oiseaux sur les propriétés de Nature-Action Québec dans le Bois de Tremblay à Boucherville le 30 mai 2009.
- Communauté métropolitaine de Montréal. 2008. Bois et corridors forestiers métropolitains. Plan 705-120-01. Programme d'acquisition et de conservation des espaces boisés. 17 décembre 2008.
- Communauté métropolitaine de Montréal. 2006. Communiqué de presse – Le président de la Communauté métropolitaine de Montréal et la Table des élus de la couronne Sud s'entendent pour accélérer le dossier de l'aménagement du territoire. Boucherville, Québec.

- Communauté métropolitaine de Montréal. 2003. Communiqué de presse - Nouveau règlement de contrôle intérimaire adopté par la CMM – Une trentaine de bois d'intérêt métropolitain sont désormais protégés. Montréal, Québec.
- Côté, Stéphanie. Mars 2006. Rapport final phase I - Synthèse des connaissances écologiques du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Nature-Action Québec et Fondation du Mont-Saint-Bruno. 42 pages.
- Dicaire, A. Mai 2006. Inventaires aériens du cerf de Virginie effectués en janvier 2006. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. [Communication personnelle].
- Duchesne, S., Bélanger, L., Grenier, M. et Hone, F. 1999. Guide de conservation des corridors forestiers en milieu agricole. Service canadien de la faune. Environnement Canada. 60 pages.
- Fondation du Mont-Saint-Bruno et Nature-Action Québec. Mars 2007. Rapport final phase II - Synthèse des connaissances écologiques du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. 43 pages.
- Fondation du Mont-Saint-Bruno et Nature-Action Québec. Mars 2008. Rapport synthèse des connaissances biologiques du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Rapport final phase III. 59 pages.
- Fondation du Mont-Saint-Bruno et Nature-Action Québec. Mars 2009. Synthèse des connaissances biologiques du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Rapport final - phase de consolidation. 52 pages.
- Galois, P. 2006. Communications personnelles. Consultant pour l'herpétofaune, Amphibia-Nature.
- Gazette officielle du Québec. 1999. Règlement sur les espèces fauniques menacées ou vulnérables. L.R.Q., c. E-12.01, a.10. 44 : 5126.
- GéoMont. 2008. Cartographie de base des milieux humides de la Montérégie. Rapport synthèse. Julien Belvisi (GéoMont) avec la collaboration de Jason Beaulieu (Canards Illimités Canada). 28 pages.
- GéoMont. 2005. Portrait des pertes de superficies forestières de la Montérégie 1999-2004. Cédérom.
- Groupe Conseil UDA inc. 2005. Caractérisation générale des boisés agricoles et urbains. Volume 2 : Fiches de caractérisation. Pour la Ville de Longueuil, Direction de l'aménagement et du développement du territoire.
- Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest. 2000. Plan de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*) au Québec. Jutras J., éditeur, Société de la faune et des parcs du Québec, Québec. 42 pages.

- Huot, M. 2006. Plan de gestion du cerf de Virginie, 2002-2008. Bilan de la mi-plan. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de la Faune, Québec. 50 pages.
- Lavoie, A. 2005. Inventaire des plantes à statut précaire du boisé de Verchères et des deux secteurs du mont Saint-Bruno. Montréal, Québec. 11 pages.
- Lavoie, A. 2006. Inventaire de plantes menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être de trois secteurs du corridor forestier du mont Saint-Bruno. Montréal, Québec. 13 pages.
- Lavoie, A. 2007. Inventaire de plantes menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être dans le boisé de Verchères. Montréal, Québec. 6 pages.
- Lavoie, A. 2008. Inventaire de plantes menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être dans le boisé de Verchères. Montréal, Québec. 15 pages.
- Lavoie, A. 2009. Inventaire de plantes à statut précaire dans le bois de Verchères (MRC de La Vallée-de-Richelieu et de Lajemmerais) - Saison 2009. Montréal, Québec. 13 pages.
- Marineau, K. 2004. Caractérisation de l'état du parc Tailhandier et propositions d'aménagement. 37 pages + annexes.
- Marineau, K. 2004. Flore printanière du parc Tailhandier. 7pages.
- Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec. 2003. Les écosystèmes forestiers exceptionnels du Québec : cadre d'intervention en forêt privée. Bibliothèque nationale du Québec, 2003. 11 pages.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. 2005. Cartographie des habitats fauniques identifiés en Montérégie. En format shapefiles.
- Morneau, F. 2007. Classification des espèces aviaires d'intérêt pour la conservation, présentes ou potentiellement présentes dans le Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno.
- Morneau, F. 2008 et 2009. Communications personnelles sur la priorisation de conservation de différentes espèces d'oiseaux.
- Morneau, F. 2009. Inventaire des oiseaux de proie dans le corridor du mont St-Bruno : bois de Verchères, secteur Saint-Mathieu-de-Beloeil. Saint-Basile-le-Grand, Québec. 9 pages.
- Morneau, F. 2009. Inventaire des oiseaux dans le corridor du mont St-Bruno : secteur La Prairie-Brossard. Saint-Basile-le-Grand, Québec. 10 pages.

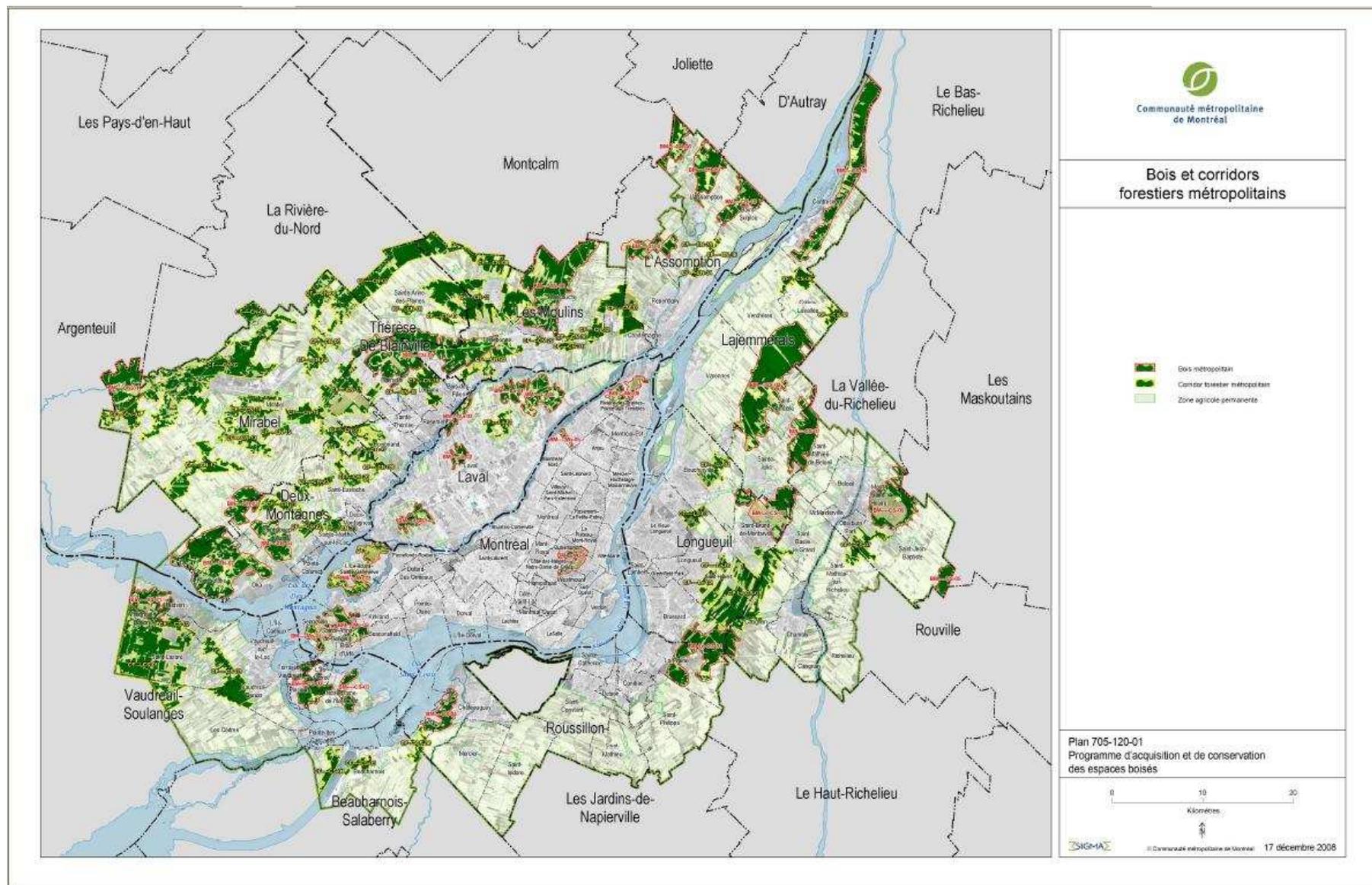
- MRC Lajemmerais. 2005. Schéma d'aménagement révisé – Règlement numéro 162. Verchères, Québec. 167 pages + annexes.
- MRC de la Vallée-du-Richelieu. 2004. Schéma d'aménagement révisé – Règlement numéro 32-04. Beloeil, Québec, 136 pages + annexes.
- Nature-Action Québec. 2004. Inventaire écologique visant l'intégration des sites naturels dans le développement de la ville de Carignan. Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, 31 pages + annexes.
- Nature-Action Québec. 2004. Rapport final – phase II. Synthèse des informations relatives à la connaissance sur le milieu naturel du mont Rougemont. Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, 36 pages.
- Nature-Action Québec. 2008. Inventaire avifaune dans le secteur du Bois de Brossard/La Prairie/Carignan.
- Parc national du Mont-Saint-Bruno. 2005. Statut et abondance relative de l'avifaune du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante. Préparé par Pierre Wery, garde-parc patrouilleur, service de la conservation et de l'éducation. Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, 27 pages.
- Péloquin, D. 2005. Communication personnelle. Secrétaire et responsable, Secrétariat de mise en valeur des espaces bleus et verts, Communauté métropolitaine de Montréal, Montréal.
- Picard, I. et J.-F. Desroches. 2005. Classification des sites de Rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*) en Montérégie par priorité de conservation. En collaboration avec le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL). Longueuil, Québec, 21 pages.
- Picard, I. et J.-F. Desroches. 2004. Situation de la Rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*) en Montérégie-Inventaire printanier 2004. En collaboration avec le Centre d'information sur l'environnement de Longueuil (CIEL). Longueuil, Québec, 50 pages.
- Poulin, C. 2009. Communications personnelles. Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Québec.
- Poulin, M. 2002. La conservation des tourbières : sélection de réserves naturelles et aménagement des sites exploités. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval pour l'obtention de Philosophiae Doctor (Ph.D.). Université Laval. Québec. Tiré de Gagnon, L., 1980. Études floristiques et phytosociologiques du mont Saint-Bruno. Thèse de M.Sc., Université de Montréal, Montréal.
- Rioux, S. 2007. Inventaire ciblé pour la paruline azurée dans le Boisé Varennes-Verchères. Biologiste.
- Rodrigue, D. 2006 à 2009. Communication personnelle. Biologiste, Parc national du Mont-Saint-Bruno, Saint-Bruno-de-Montarville.

Société de la Faune et des Parcs du Québec. 2003. Plan de conservation et de mise en valeur – Projet de parc régional de la rivière Saint-Jacques et du bois Brossard/La Prairie et de celui de la Commune à La Prairie – Volet faune. Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, de Laval et de la Montérégie, Longueuil. Préparé par Kim Marineau, consultante en écologie et botanique, 29 pages.

Villeneuve, N. 2008. Communication personnelles et transmissions des shapefiles des EFE validés et potentiels à l'intérieur du Corridor forestier du Mont-Saint-Bruno. Ingénieur forestier, Groupe de travail sur les écosystèmes forestiers exceptionnels, ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Québec.

ANNEXES

ANNEXE 1. Carte de localisation des bois et corridors forestiers métropolitains d'intérêt de la CMM



ANNEXE 2. Espèces floristiques à statut précaire présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2009)	Observations ² (1998 à 2009)
Adiante du Canada	<i>Adiantum pedatum</i>	V	2004 à 2009
Asaret gingembre	<i>Asarum canadense</i>	V	2004 à 2009
Cardamine carcajou	<i>Cardamine diphylla</i>	V	2009
Carex de Swan	<i>Carex swanii</i>	SDMV	PNMSB
Carex faux-rubanier	<i>Carex sparganioides</i>	SDMV	2005
Carex folliculé	<i>Carex folliculata</i>	SDMV	2001 à 2009
Carex port-tête	<i>Carex cephalophora</i>	SDMV	PNMSB
Caryer ovale	<i>Carya ovata</i>	SDMV	1998, 2003 à 2009
Chêne bicolore	<i>Quercus bicolor</i>	SDMV	2001, 2003 à 2004
Chêne blanc	<i>Quercus alba</i>	SDMV	2004, 2007 à 2009
Claytonie de Virginie	<i>Claytonia virginica</i>	SDMV	2005, 2009
Conopholis d'Amérique	<i>Conopholis americana</i>	SDMV	PNMSB
Dentaire laciniée	<i>Cardamine concatenata</i>	SDMV	PNMSB
Desmodie nudiflore	<i>Desmodium nudiflorum</i>	SDMV	2005
Dryoptère de Clinton	<i>Dryopteris clintoniana</i>	SDMV	1998, 2003
Érable noir	<i>Acer nigrum</i>	SDMV	PNMSB
Galéaris remarquable	<i>Galearis spectabilis</i>	SDMV	PNMSB
Lis du Canada	<i>Lilium canadense</i>	V	2004, 2009
Lysimaque hybride	<i>Lysimachia hybrida</i>	SDMV	2001, 2004
Matteuccie fougère-à-l'autruche	<i>Matteuccia struthiopteris</i>	V	2004 à 2009
Micocoulier occidental	<i>Celtis occidentalis</i>	SDMV	2003 à 2004
Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	EVD, SDMV	2001, 2004 à 2009
Orme liège	<i>Ulmus thomasii</i>	M	2003
Phégoptère à hexagones	<i>Phegopteris hexagonoptera</i>	P, M	1999, 2004 à 2006, 2008-2009
Platanthère à grandes feuilles	<i>Platanthera macrophylla</i>	SDMV	2007
Podophylle pelté	<i>Podophyllum peltatum</i>	M	PNMSB
Ronce à flagelles	<i>Rubus flagellaris</i>	SDMV	2005
Rubanier rameux	<i>Sparganium androcladum</i>	C2, SDMV	2001, 2002
Sanguinaire du Canada	<i>Sanguinaria canadensis</i>	V	2004 à 2009
Scirpe à soies inégales	<i>Schoenoplectus heterochaetus</i>	SDMV	2001, 2002
Staphylier à trois folioles	<i>Staphylea trifolia</i>	SDMV	2005
Trille blanc	<i>Trillium grandifolium</i>	V	2005
Uvulaire grande-fleur	<i>Uvularia grandiflora</i>	V	2005 à 2009
Véronique aquatique	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	SDMV	2003
Violette sagittée variété sagittée	<i>Viola sagittata</i> var. <i>sagittata</i>	SDMV	2005

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2009)	Observations ² (1998 à 2009)
Wolffie boréale	<i>Wolffia borealis</i>	SDMV	2003
Wolffie de Colombie	<i>Wolffia columbiana</i>	SDMV	2002
Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	SDMV	2007
Zizanie aquatique	<i>Zizania aquatica var. aquatica</i>	SDMV	2001, 2004, 2008

¹ Statut fédéral : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Espèces candidates des sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC :

C1: espèce candidate de priorité élevée • C2: espèce candidate de priorité intermédiaire • C3: espèce candidate de priorité inférieure

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

² Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

PNMSB : Observations uniquement sur le territoire du parc national du Mont-Saint-Bruno

ANNEXE 3. Espèces fongiques rares présentes dans le parc national du Mont-Saint-Bruno

Nom latin	Groupe biologique	Commentaires
<i>Amanita farinosa</i>	Humicole	présent dans l'érablière
<i>Agaricus haemorrhoidarius</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Amanita inaurata</i>	Mycorhizien	présent dans la prucheraie
<i>Amanita umbonata</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Boletellus chrysenteroides</i>	Mycorhizien	présent dans la peupleraie
<i>Boletus griseus</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Boletus hortonii</i>	Mycorhizien	présent dans l'érablière à caryer
<i>Boletus variipes</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Cantharellus cinnabarinus</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Hygrophorus sordidus</i>	Mycorhizien	présent dans l'érablière à tilleul
<i>Lactarius chelidonium</i>	Mycorhizien	présent dans la pinède grise à bouleau blanc
<i>Lactarius mucidus</i>	Mycorhizien	hôte: pruche du Canada
<i>Leccinum coffeatum</i>	Mycorhizien	présent dans la pinède grise à bouleaux blanc
<i>Lepiota castanea</i>	Humicole	présent en forêt
<i>Marasmius delectans</i>	Humicole	présent dans les forêts décidues
<i>Microstoma floccosa</i>	Lignicole	présent dans l'érablière à caryer
<i>Mutinus caninus</i>	Humicole	présent dans les forêts décidues
<i>Pachyella clypeata</i>	Lignicole	présent dans les forêts décidues
<i>Peziza proteana</i>	Humicole	présent dans les forêts décidues
<i>Pholiota albocrenulata</i>	Lignicole	présent dans les forêts décidues
<i>Tylopilus rubrobrunneus</i>	Mycorhizien	hôte: chêne rouge
<i>Xerocomus rubellus</i>	Mycorhizien	hôtes: caryer cordiforme et tilleul d'Amérique

Tiré de : Liste des champignons rares au Québec trouvés au parc du Mont-Saint-Bruno par Villeneuve et Grantdner durant les saisons 1987 et 1988. Fournie par Donald Rodrigue (2008).

ANNEXE 4. Espèces d'amphibiens et de reptiles présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut 2009 ¹	Observations espèces à statut ² (1987 à 2009)
Couleuvre à collier	<i>Diadophis punctatus edwardsii</i>	C2, SDMV	1987-1988, 1992 -2005
Couleuvre à ventre rouge	<i>Storeira o. occipitamaculata</i>	C3	
Couleuvre brune	<i>Storeria d. dekayi</i>	C1, SDMV	1998-2005
Couleuvre d'eau	<i>Nerodia s. sipedon</i>	C1, SDMV	2002
Couleuvre rayée	<i>Thamnophis sirtalis</i>	C3	
Couleuvre tachetée de l'Est	<i>Lampropeltis t. triangulum</i>	P, SDMV	1991
Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus (Bufo) a. americanus</i>	C3	
Grenouille des bois	<i>Lithobates (Rana) sylvaticus</i>	C3	
Grenouille des marais	<i>Lithobates (Rana) palustris</i>	C2, SDMV	1987, 1999, 2002, 2004-2005, 2008
Grenouille du Nord	<i>Lithobates septentrionalis</i>	C2	
Grenouille léopard	<i>Lithobates (Rana) pipiens</i>		
Grenouille verte	<i>Lithobates (Rana) clamitans melanota</i>	C3	
Necture tachetée	<i>Necturus m. maculosus</i>	C2	
Ouaouaron	<i>Lithobates (Rana) catesbeiana</i>	C2	
Rainette crucifère	<i>Pseudacris c. crucifer</i>	C3	
Rainette faux-grillon de l'Ouest	<i>Pseudacris triseriata</i>	Me, V	1991-2009
Rainette versicolore	<i>Hyla versicolor</i>	C2	
Salamandre à deux lignes	<i>Eurycea bislineata</i>	C3	
Salamandre à points bleus	<i>Ambystoma laterale</i>	C3	
Salamandre à quatre orteils	<i>Hemidactylium scutatum</i>	C3, SDMV	2005, 2008-2009
Salamandre cendrée	<i>Plethodon cinereus</i>	C2	
Salamandre maculée	<i>Ambystoma maculatum</i>	C2	
Tortue à oreilles rouges	<i>Trachemys scripta elegans</i>	Exotique	
Tortue des bois	<i>Glyptemys insculpta</i>	Me, V	1993, 1995
Tortue géographique	<i>Graptemys geographica</i>	P, V	1989, 1993, 1995-2001, 2004, 2007-2008, 2009
Tortue peinte	<i>Chrysemys picta</i>	C1	
Tortue serpentine	<i>Chelydra s. serpentina</i>	P	1987-1988, 1990, 1995-1999, 2002, 2004,-2005, 2007-2009
Tortue-molle à épines	<i>Apalone s. spinifera</i>	Me, M	1995, 2007-2008
Triton vert	<i>Notophthalmus v. viridescens</i>	C2	

1 Statut fédéral : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Espèces candidates des sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC :

C1: espèce candidate de priorité élevée • C2: espèce candidate de priorité intermédiaire • C3: espèce candidate de priorité inférieure

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

2 Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

ANNEXE 5. Espèces aviaires présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2009)	Observations espèces à statut et d'intérêt ² (1973 à 2009)	Statut de nidification ³
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	V		M
Aigrette bleue	<i>Egretta caerulea</i>			V
Alouette hausse-col	<i>Eremophila alpestris</i>			V
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>			NR
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>			M
Bécasse d'Amérique	<i>Scolopax minor</i>			NM
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>			M
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>			-
Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>			-
Bécasseau roux	<i>Limnodromus griseus</i>			M
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>			NM
Bec-croisé bifascié	<i>Loxia leucoptera</i>			V
Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>			NM
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>			NM
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>			V
Bruant à couronne blanche	<i>Zonotrichia leucophrys</i>			M
Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>			NM
Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>			NM
Bruant de Lincoln	<i>Melospiza lincolni</i>			M
Bruant des champs	<i>Spizella pusilla</i>	C2	2009	V
Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>		2004-2005, 2008-2009	V
Bruant des neiges	<i>Plectrophenax nivalis</i>			V
Bruant des plaines	<i>Spizella pallida</i>			-
Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>		2004-2005, 2008-2009	NM
Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>		2004, 2008-2009	NM
Bruant fauve	<i>Passerella iliaca</i>			M
Bruant hudsonien	<i>Spizella arborea</i>			V
Bruant lapon	<i>Calcarius lapponicus</i>			V
Bruant sauterelle	<i>Ammodramus savannarum</i>	C2, SDMV	1997-1998, 2004-2006, 2008	N potentiel
Bruant vespéral	<i>Pooecetes gramineus</i>		2005	V
Busard St-Martin	<i>Circus cyaneus</i>		2004-2006, 2008-2009	NM
Buse à épaulettes	<i>Buteo lineatus</i>		1998, 2004-2009	NM
Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>		2004-2009	NM
Buse pattue	<i>Buteo lagopus</i>			V
Butor d'Amérique	<i>Botaurus lentiginosus</i>			V
Canard branchu	<i>Aix sponsa</i>		2004, 2006-2009	NM
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>			V
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>			NM
Canard d'Amérique	<i>Anas americana</i>			V
Canard noir	<i>Anas rubripes</i>		2008	NM
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>			V
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>			V

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2009)	Observations espèces à statut et d'intérêt ² (1973 à 2009)	Statut de nidification ³
Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>		2004-2009	NM
Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>			NR
Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>			NM
Chardonneret jaune	<i>Carduelis tristis</i>			NM
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularia</i>		2004, 2008-2009	NM
Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>			M
Chouette épervière	<i>Surnia ulula</i>			V
Chouette lapone	<i>Strix nebulosa</i>			V
Chouette rayée	<i>Strix varia</i>		2005-2006, 2008-2009	NR
Colibri à gorge rubis	<i>Archilochus colubris</i>			NM
Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>			V
Cornelle d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>			NM
Coulicou à bec jaune	<i>Coccyzus americanus</i>			V
Coulicou à bec noir	<i>Coccyzus erythrophthalmus</i>			NM
Courlis corlieu	<i>Numerius phaeopus</i>			M
Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	C2	2001, 2005-2006, 2008	NM
Cygne siffleur	<i>Cygnus columbianus</i>			V
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>			V
Dendrocygne à ventre noir	<i>Dendrocygna autumnalis</i>			V
Dindon sauvage	<i>Meleagris gallopavo</i>			V
Durbec des sapins	<i>Pinicola enucleator</i>			V
Engoulevent bois-pourri	<i>Caprimulgus vociferus</i>	Me		V
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	Me		V
Épervier brun	<i>Accipiter striatus</i>		2001, 2004, 2006, 2008	NM
Épervier de Cooper	<i>Accipiter cooperii</i>		2004-2006, 2009	NM
Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>			V
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>			NR
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>			V
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>			NM
Faucon gerfaut	<i>Falco rusticolus</i>			V
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	P, V	2003-2009	NM
Foulque d'Amérique	<i>Fulica americana</i>			V
Fuligule à collier	<i>Aythya collaris</i>			M
Fuligule à dos blanc	<i>Aythya valisineria</i>			V
Fuligule à tête rouge	<i>Aythya americana</i>			V
Fuligule milouinan	<i>Aythya marila</i>	C3		M
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>			-
Garrot à œil d'or	<i>Bucephala clangula</i>		2004	M
Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>			NR
Gélinotte huppée	<i>Bonasa umbellus</i>			NS
Gobemoucheron gris-bleu	<i>Poliophtila caerulea</i>			NM
Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>			V
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>			V
Goéland bourgmestre	<i>Larus hyperboreus</i>			M

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2009)	Observations espèces à statut et d'intérêt ² (1973 à 2009)	Statut de nidification ³
Goéland marin	<i>Larus marinus</i>			V
Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>		2004, 2006, 2009	NM
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuce</i>			M
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>		2004-2005, 2007-2009	NR
Grand duc d'Amérique	<i>Bubo virginianus</i>		2004-2006, 2009	NR
Grand Harle	<i>Mergus serrator</i>			V
Grand héron	<i>Ardea herodias</i>			V
Grand pic	<i>Dryocopus pileatus</i>		2004-2009	NR
Grande aigrette	<i>Casmerodius albus</i>			V
Grèbe à bec bigarré	<i>Podilymbus podiceps</i>			V
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>	EDV, M		M
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>			M
Grimpereau brun	<i>Certhia americana</i>		2004, 2006-2009	NM
Grive à collier	<i>Ixoreus naevius</i>			V
Grive à dos olive	<i>Catharus ustulatus</i>			NM
Grive à joues grises	<i>Catharus minimus</i>			M
Grive des bois	<i>Hylocichla mustelina</i>	C1	2004-2009	NM
Grive fauve	<i>Catharus fuscescens</i>		2004-2009	NM
Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>			NM
Gros-bec errant	<i>Coccothraustes verpertinus</i>	C1	2004	NM
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>			V
Harelde kakawi	<i>Clangula hyemalis</i>			M
Harfang des neiges	<i>Nyctea scandiaca</i>			V
Harle couronné	<i>Lophodytes cucullatus</i>			V
Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>			M
Héron vert	<i>Butorides virescens</i>			NM
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	P, SDMV	1984-1985, 1987, 2001	V
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>			V
Hirondelle à ailes hérissées	<i>Stelgidopteryx serripennis</i>			V
Hirondelle à front blanc	<i>Hirundo pyrrhonota</i>			V
Hirondelle bicolor	<i>Tachycineta bicolor</i>			NM
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	C2		NM
Hirondelle noire	<i>Progne subis</i>			V
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		2004, 2007-2008	NM
Jaseur boréal	<i>Bombycilla garrulus</i>			V
Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>			NM
Junco ardoisé	<i>Junco hyemalis</i>		2004-2005, 2007	NM
Macreuse à front blanc	<i>Melanitta perspicillata</i>			M
Macreuse brune	<i>Melanitta fusca</i>			V
Macreuse noire	<i>Melanitta nigra</i>			M
Marouette de Caroline	<i>Porzana carolina</i>			NM
Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	Me	2005	NM
Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Ceryle alcyon</i>	C2	2001, 2004-2005, 2008	NM
Maubèche des champs	<i>bartramia longicauda</i>			V

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2009)	Observations espèces à statut et d'intérêt ² (1973 à 2009)	Statut de nidification ³
Merle bleu de l'Est	<i>Sialia sialis</i>			NM
Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>			NM
Mésange à tête brune	<i>Poecile hudsonica</i>	C3		V
Mésange à tête noire	<i>Parus atricapillus</i>			NR
Mésange bicolore	<i>Baeolophus bicolor</i>		2005	V
Mésangeai du Canada	<i>Perisoreus canadensis</i>		2007	V
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>			NR
Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>			NM
Moqueur des armoises	<i>Oreoscoptes montanus</i>			V
Moqueur polyglotte	<i>Mimus polyglottos</i>			V
Moqueur roux	<i>Toxostoma rufum</i>			NM
Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus borealis</i>	Me		NM
Moucherolle à ventre jaune	<i>Empidonax flaviventris</i>			M
Moucherolle à ventre roux	<i>Sayornis saya</i>			V
Moucherolle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>			NM
Moucherolle des saules	<i>Empidonax traillii</i>			M
Moucherolle phébi	<i>Sayornis phoebe</i>			NM
Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>			NM
Mouette de Bonaparte	<i>Larus philadelphia</i>			M
Nyctale de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>			V
Oie des neiges	<i>Chen caerulescens</i>			M
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>			V
Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>			NM
Oriole des vergers	<i>Icterus sororius</i>			V
Paruline à ailes bleues	<i>Vermivora pinus</i>			V
Paruline à ailes dorées	<i>Vermivora chrysoptera</i>	Me, SDMV	1985	V
Paruline à calotte noire	<i>Wilsonia pusilla</i>			M
Paruline à collier	<i>Parula americana</i>			M
Paruline à couronne rousse	<i>Dendroica palmarum</i>			M
Paruline à croupion jaune	<i>Dendroica coronata</i>		2001, 2004-2005	NM
Paruline à flancs marron	<i>Dendroica pensylvanica</i>			NM
Paruline à gorge grise	<i>Oporornis agilis</i>			M
Paruline à gorge noire	<i>Dendroica virens</i>		2004-2009	NM
Paruline à gorge orangée	<i>Dendroica fusca</i>		2007	NM
Paruline à joues grises	<i>Vermivora ruficapilla</i>			NM
Paruline à poitrine baie	<i>Dendroica castenea</i>			M
Paruline à tête cendrée	<i>Dendroica magnolia</i>		2004, 2006-2007, 2009	M
Paruline azurée	<i>Dendroica cerulea</i>	P, M	1990, 1998, 2006	NM
Paruline bleue	<i>Dendroica caerulescens</i>		2004-2009	NM
Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapillus</i>		2004-2009	NM
Paruline des pins	<i>Dendroica pinus</i>		2004	NM
Paruline des ruisseaux	<i>Seiurus noveboracensis</i>		2005, 2007, 2009	NM
Paruline du Canada	<i>Wilsonia canadensis</i>	Me	2006-2009	NM
Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>		2004-2005, 2007-2009	NM

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2009)	Observations espèces à statut et d'intérêt ² (1973 à 2009)	Statut de nidification ³
Paruline jaune	<i>Dendroica petechia</i>			NM
Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>			NM
Paruline noir et blanc	<i>Mniotilta varia</i>		2004-2009	NM
Paruline obscure	<i>Vermivora peregrina</i>		2007	M
Paruline rayée	<i>Dendroica striata</i>			M
Paruline tigrée	<i>Dendroica tigrina</i>			M
Paruline triste	<i>Oporornis philadelphia</i>			NM
Paruline verdâtre	<i>Vermivora celata</i>			M
Paruline vermivore	<i>Helmitheros vermivorus</i>			V
Passerin indigo	<i>Passerina cyanea</i>			NM
Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>			V
Petit blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>	Me, V	2009	V
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>			M
Petit fuligule	<i>Aythya affinis</i>	C3		M
Petit Garot	<i>Bucephala albeola</i>			M
Petit-duc maculé	<i>Otus asio</i>			NS
Petite buse	<i>Buteo platypterus</i>		2007-2009	NM
Petite nyctale	<i>Aegolius acadicus</i>		2005	V
Pic à dos noir	<i>Picoides arcticus</i>			V
Pic à tête rouge	<i>Melanerpes erythrocephalus</i>	Me, M		V
Pic à ventre roux	<i>Melanerpes carolinus</i>			V
Pic chevelu	<i>Picoides villosus</i>			NR
Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>			NM
Pic maculé	<i>Sphyrapicus varius</i>			NM
Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>			NR
Pic tridactyle	<i>Picoides tridactylus</i>			V
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>			V
Pie-grièche migratrice	<i>Lanius ludovicianus</i>	EVD, M	1973-1974, 1984	NM
Pigeon biset	<i>Columbia livia</i>			NR
Pioui de l'Est	<i>Contopus virens</i>	C1	2004-2005, 2007-2009	NM
Pipit d'Amérique	<i>Anthus rubescens</i>			M
Plongeon huard	<i>Gavia immer</i>			M
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>			M
Pluvier bronzé	<i>Pluvialis dominicus</i>	C3		M
Pluvier kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	C3	2004-2009	NM
Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	V		M
Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>			NM
Quiscale rouilleux	<i>Euphagus carolinus</i>	P	2005	M
Râle de Virginie	<i>Rallus limicola</i>			NM
Râle jaune	<i>Coturnicops noveboracensis</i>	P, M	1994	M
Roitelet à couronne dorée	<i>Regulus satrapa</i>		2008	V
Roitelet à couronne rubis	<i>Regulus calendula</i>		2004, 2007	M
Roselin familial	<i>Carpodacus mexicanus</i>			NR
Roselin pourpré	<i>Carpodacus purpureus</i>			NM

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2009)	Observations espèces à statut et d'intérêt ² (1973 à 2009)	Statut de nidification ³
Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discor</i>			V
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca crecca</i>			V
Sittelle à poitrine blanche	<i>Sitta carolinensis</i>		2004-2005, 2007-2009	NR
Sittelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>			NR
Sizerin blanchâtre	<i>Carduelis hornemanni</i>			V
Sizerin flammé	<i>Carduelis flammea</i>			V
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>			V
Sturnelle des prés	<i>Sturnella magna</i>		2005	V
Tangara à tête rouge	<i>Piranga ludoviciana</i>			V
Tangara écarlate	<i>Piranga olivacea</i>		2004-2009	NM
Tarin des pins	<i>Carduelis pinus</i>			V
Tétras à queue fine	<i>Tympanuchus phasianellus</i>			V
Tohi à flancs roux	<i>Pipilo erythrophthalmus</i>		1976	NM
Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>			NR
Troglodyte à bec court	<i>Cistothorus platensis</i>	SDMV	1996, 1998, 2003, 2009	NM
Troglodyte de Caroline	<i>Thryothorus ludovicianus</i>			V
Troglodyte des marais	<i>Cistothorus palustris</i>			V
Troglodyte familier	<i>Troglodytes aedon</i>			NM
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>			NM
Tyran huppé	<i>Myiarchus crinitus</i>			NM
Tyran tritri	<i>Tyrannus tyrannus</i>		2004-2005, 2007-2008	NM
Urubu à tête rouge	<i>Cathartes aura</i>		2004, 2006, 2008-2009	NM
Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>			NM
Viréo à gorge jaune	<i>Vireo flavifrons</i>		2008-2009	NM
Viréo à tête bleue	<i>Vireo solitarius</i>		2004, 2007-2008	M
Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>			NM
Viréo de Philadelphie	<i>Vireo philadelphicus</i>		2004, 2007	M
Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>			NM

1 Statut fédéral (COSEPAC) : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Espèces candidates des sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC :

C1: espèce candidate de priorité élevée • C2: espèce candidate de priorité intermédiaire • C3: espèce candidate de priorité inférieure

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

2 Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

3 PNMSB (2005), voir annexe 8.

ANNEXE 6. Espèces de mammifères présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2009)	Observations espèces à statut ² (2009)
Belette à longue queue	<i>Mustela frenata</i>		
Campagnol à dos roux	<i>Clethrionomys gapperi</i>		
Campagnol des champs	<i>Microtus pennsylvanicus</i>		
Castor du Canada	<i>Castor canadensis</i>		
Cerf de Virginie	<i>Odocoileus virginianus</i>		
Chauve-souris argentée	<i>Lasionycteris noctivagans</i>	SDMV	PNMSB (2009)
Chauve-souris cendrée	<i>Lasiurus cinereus</i>	SDMV	PNMSB (2009)
Chauve-souris rousse	<i>Lasiurus borealis</i>	SDMV	PNMSB (2009)
Condylure étoilée	<i>Condylura cristata</i>		
Coyote	<i>Canis latrans</i>		
Écureuil gris ou noir	<i>Sciurus carolinensis</i>		
Écureuil roux	<i>Tamiasciurus hudsonicus</i>		
Grande chauve-souris brune	<i>Eptesicus fuscus</i>		
Grande musaraigne	<i>Blarina brevicauda</i>		
Hermine	<i>Mustela erminea</i>		
Lapin à queue blanche	<i>Sylvilagus floridanus</i>		
Lièvre d'Amérique	<i>Lepus americanus</i>		
Loutre de rivière	<i>Lutra canadensis</i>		
Marmotte commune	<i>Marmota monax</i>		
Martre d'Amérique	<i>Martes americana</i>		
Mouffette rayée	<i>Mephitis mephitis</i>		
Musaraigne cendrée	<i>Sorex cinereus</i>		
Musaraigne fuligineuse	<i>Sorex fumeus</i>		
Musaraigne pygmée	<i>Sorex hoyi</i>		
Orignal	<i>Alces alces</i>		
Petite chauve-souris brune	<i>Myotis lucifugus</i>		
Porc-épic d'Amérique	<i>Erethizon dorsatum</i>		
Rat musqué	<i>Ondatra zibethicus</i>		
Raton laveur	<i>Procyon lotor</i>		
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>		
Souris à pattes blanches	<i>Peromyscus leucopus</i>		
Souris commune	<i>Mus musculus</i>		
Souris sauteuse des bois	<i>Napaeozapus insignis</i>		
Souris sauteuse des champs	<i>Zapus hudsonicus</i>		
Souris sylvestre	<i>Peromyscus maniculata</i>		
Tamia rayé	<i>Tamias striatus</i>		
Taupe à queue velue	<i>Parascalops breweri</i>		
Vison d'Amérique	<i>Mustela vison</i>		

1 Statut fédéral : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

2 Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.
PNMSB : Observations uniquement sur le territoire du parc national du Mont-Saint-Bruno

ANNEXE 7. Espèces de poissons présentes dans le Corridor forestier

Nom français	Nom latin	Statut ¹ (2009)	Observations espèces à statut ² (1986 à 2001)
Achigan à petite bouche	<i>Micropterus dolomieu</i>		
Barbotte brune	<i>Ameiurus nebulosus</i>		
Barbotte des rapides	<i>Noturus flavus</i>	C2, SDMV	1986
Brochet maillé	<i>Esox niger</i>	C2	2001
Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>		
Chevalier blanc	<i>Moxostoma anisurum</i>	C2	2001
Chevalier rouge	<i>Moxostoma macrolepidotum</i>		
Crapet de roches	<i>Ambloplites rupestris</i>		
Crapet-soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>		
Cyprinidés sp.	<i>Cyprinidae sp.</i>		
Doré jaune	<i>Stizostedion vitreum</i>		
Épinoche à cinq épines	<i>Culaea inconstans</i>		
Fouille-roche zébré	<i>Percina caprodes</i>		
Grand brochet	<i>Esox lucius</i>		
Méné à nageoires rouges	<i>Luxilus cornutus</i>		
Méné d'herbe	<i>Notropis bifrenatus</i>	P, V	2001
Méné émeraude	<i>Notropis atherinoides</i>		
Méné jaune	<i>Notemigonus crysoleucas</i>		
Méné pâle	<i>Notropis volucellus</i>		
Meunier noir	<i>Catostomus commersoni</i>		
Meunier rouge	<i>Catostomus catostomus</i>		
Mulet à cornes	<i>Semotilus atromaculatus</i>		
Omisco	<i>Percopsis omiscomaycus</i>		
Ouitouche	<i>Semotilus corporalis</i>		
Perchaude	<i>Perca flavescens</i>		
Poisson-castor	<i>Amia calva</i>		
Queue à tache noire	<i>Notropis hudsonius</i>		
Raseux-de-terre gris	<i>Etheostoma olmstedii</i>		
Tête-de-boule	<i>Pimephales promelas</i>		
Umbre de vase	<i>Umbra limi</i>		
Ventre-pourri	<i>Pimephales notatus</i>	C1	2001

1 Statut fédéral : EVD : En voie de disparition • P: Préoccupante • Me: Menacée

Espèces candidates des sous-comités de spécialistes des espèces du COSEPAC :

C1: espèce candidate de priorité élevée • C2: espèce candidate de priorité intermédiaire • C3: espèce candidate de priorité inférieure

Statut provincial : M: Menacée • V: Vulnérable • SDMV: Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

2 Observations : en fonction des données historiques ou récentes en provenance d'autres organismes et des données recueillies par NAQ.

ANNEXE 8. Définitions des codes utilisés pour déterminer le statut de l'espèce et l'abondance relative des oiseaux du parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante¹

Statut de l'espèce :

Le statut de l'espèce dans le territoire considéré est indiqué par des lettres majuscules, comme suit :

NM (Nicheur Migrateur)

Niche ou a déjà niché dans le parc. Espèce nicheuse qui arrive au printemps, niche dans le territoire considéré et part à l'automne vers ses quartiers d'hiver, généralement situés plus au sud. Quelques individus de certaines de ces espèces peuvent réussir à hiverner (ex : Chardonneret jaune).

NR (Nicheur Résidant)

Niche ou a déjà niché dans le parc. Espèce nicheuse dont la majeure partie des effectifs demeure à l'intérieur du territoire durant toute l'année (ex : Mésange à tête noire).

NS (Nicheur Sédentaire)

Espèce nicheuse dont la totalité des effectifs demeure à l'intérieur du territoire durant toute l'année (ex : Gélinotte huppée).

M (Migrateur)

Espèce présente uniquement au cours de ses migrations annuelles entre ses quartiers d'hiver, situés habituellement plus au sud et sa zone de nidification située plus au nord (ex : Paruline rayée).

V (Visiteur)

Niche en général dans la région et peut être observé au parc (ex : Grand Héron). D'autres n'y sont présentes qu'en hiver (ex : Sizerin flammé). Certaines espèces peuvent se retrouver hors de l'aire qu'elle occupe habituellement, par suite de divers phénomènes de dispersion pré et post nuptiale, déviation hors du corridor de migration, phénomènes météorologiques inhabituels (ex : Moucherolle à ventre roux). Présences d'habitats transitoires, etc..

H (Hivernant)

Espèce présente en hiver, i.e. : au moins en janvier et en février. Ce code est également indiqué pour les Nicheurs migrateurs (NM), les Migrateurs (M) et le Visiteurs (V) qui séjournent en hiver dans le territoire considéré. Le code « H » n'est indiqué que pour les espèces dont on connaît au moins un hivernage réussi, i.e. : une présence continue en janvier et en février. Il n'est pas indiqué pour les espèces dont on connaît que des présences isolées en hiver.

¹ Tiré de PARC NATIONAL DU MONT-SAINT-BRUNO. 2005. *Statut et abondance relative de l'avifaune du Parc national du Mont-Saint-Bruno et de sa région avoisinante*. Préparé par Pierre Wery, garde-parc patrouilleur, service de la conservation et de l'éducation. Saint-Bruno-de-Montarville, Québec. 27 pages.